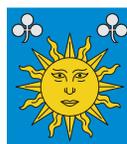


BULCOM

N°47 Vendredi 17 décembre 2021

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



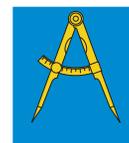
Enges



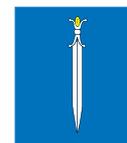
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le tourisme hivernal génère des impacts environnementaux importants



A l'occasion de la journée internationale de la montagne du 11 décembre, Anne May évoque, pour le Bulcom, le tourisme durable en altitude. A lire en page 15

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier

Visite - Dégustation - Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54

messeiller
Lakeside Printhouse

Pour fêter, de l'apéritif au dessert
-- tout est maison --

conrad
ARTISAN PATISSIER-BOULANGER TRAITEUR

DÉLICIEUSES BÛCHES
DE NOËL ORIGINALES

Bonnes fêtes à tous

Ouvert tous les jours

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection
contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

marti arc jura

www.martiarcjura.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Dès le 1^{er} janvier 2022, l'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires comme suit:

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Mardi	8h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h00	14h00 – 16h30
Jeudi	8h30 – 12h00	Fermé
Vendredi	7h30 – 14h00	non-stop

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.12.21 au 17.01.22 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 112152

Parcelle(s) et coordonnées: 2681 - Saint-Blaise; 1207346/2565255

Situation: La Semella; Chemin de Montsoufflet 10

Description de l'ouvrage: Isolation des façades et de la toiture, changement des portes, des fenêtres et pose d'une pompe à chaleur

Requérant(s): Olivier Thomann et Sylvie Perrot, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Eric Ryser, Ad'a architecture Sàrl, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.12.21 au 17.01.22 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 112412

Parcelle(s) et coordonnées: 1555 - Saint-Blaise; 1207439/2565958

Situation: Saint-Blaise; Rue de Lahire 8

Description de l'ouvrage: Demande de modification de sanction essentiellement liée à l'évacuation

Requérant(s): Alain Serge Zuber, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Laurent Demarta, Architectes Associés - Le Carré Vert, Route de Neuchâtel 2, 2088 Cressier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.02.6 RAC (Gros-œuvre)

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie I

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 10 décembre 2021 au 10 janvier 2022

Publication FAO n° 49

Dossier SATAC N° 112682

Parcelle(s) et coordonnées: 754 - Lignières; 1214223/2571267

Situation: Rue de la Fottelaye 4 - Lignières

Description de l'ouvrage: Pose d'une pergola bioclimatique

Requérant(s): Denis et Sandra Trachsel - Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Les Ravières - Les Planches / Entrée en vigueur le 15.06.1981

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 10 décembre 2021 fait foi.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 17 décembre 2021 au 17 janvier 2022

Publication FAO n° 50

Dossier SATAC N° 112667

Parcelle(s) et coordonnées: 850 - Lignières; 1214426/2571899

Situation: Chemin des Pilouvis 2 - Lignières

Description de l'ouvrage: Rénovation de deux logements dans un bâtiment existant classé

Requérant(s): Delphine Colin et Hendrik Eichler - Lignières

Auteur(s) des plans: Laurent Demarta, Architectes Associés - Le Carré Vert - Cressier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 18.04.2012

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24d LAT; Classement patrimoine architectural; Distance à une forêt; Distance aux eaux

Particularités: Zone de crêtes et forêts / Sanction du 1966-02-1996; Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT; Bâtiment de valeur 3 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 17 décembre 2021 fait foi.

HAUTERIVE



DÉSINSTALLATION EN URGENGE DU PLAFOND LUMINEUX

En raison des fortes chutes de neiges qu'il y a eu vendredi 10 décembre, le Service technique communal a dû désinstaller en urgence le plafond lumineux.

En effet, la décoration lumineuse installée à la place du village s'est détériorée suite aux chutes de neige importantes et le plafond lumineux était sur le point de se détacher et de s'effondrer au sol. Ainsi, pour éviter tous risques d'accident, le Service technique a pris la décision de le désinstaller.

Pour des questions de sécurité, malheureusement, ces décorations ne seront pas réinstallées pour les fêtes.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'années.

Hauterive, le 17 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire
0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 23 décembre 12h00 au vendredi 31 janvier 2021.

Du 3 janvier 2022 au vendredi 7 janvier 2022, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)

Les horaires normaux reprendront dès le lundi 10 janvier 2022



CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 11 DÉCEMBRE 2021

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 3'450'000.00 à la suite des inondations du 22 juin 2021
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 350'000.00 pour l'élaboration du nouveau plan d'aménagement local (PAL)
3. Arrêté relatif à la perception de la taxe des chiens
4. Arrêté relatif à l'approbation du budget 2022 (non soumis à référendum)

Échéance du délai référendaire: Mercredi 26 janvier 2022

Cressier, le 11 décembre 2021



Le comité du CPME souhaite à tous ses membres,

à leurs familles,

à ses sponsors et amis

de Joyeuses Fêtes et une très belle année 2022

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : WALDER Jean et Simone Madeleine

Article cadastral n° : 4954

Situation : Rue des Planches-Vallier 9-11

Auteur des plans : Olivier de Bosset, atelier d'architecture du pommier, Rue du Pommier 5, 2000 Neuchâtel

Nature des travaux : Isolation des façades et agrandissement des balcons

Sanction : définitive

Dossier SATAC n° : 112476 Publication FAO n° : 48

Date du délai d'opposition : 3 janvier 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 3 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : DE REYNIER Isabelle

Article cadastral n° : 5356

Situation : Route de Neuchâtel 17d

Auteur des plans : Viviane Vogel Architecte EPFL Reg A, 2056 Dombresson

Nature des travaux : Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 112657 Publication FAO n° : 49

Date du délai d'opposition : 10 janvier 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 10 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : FORNACHON Nathalie

Article cadastral n° : 4453

Rue : Chemin des Narches 5

Auteur des plans : requérant

Nature des travaux : Installation d'un poêle à bois, avec sortie du canal de fumée contre la façade Ouest

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 112810 Publication FAO n° : 50

Date du délai d'opposition : 17 janvier 2022

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Cressier, le 17 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

VIGNETTES 2022 POUR LES PARKINGS DE LA ZONE TOURISTIQUE DE LA TÈNE

Les vignettes 2022 pour les parkings de la zone touristique de La Tène sont désormais disponibles au guichet de notre administration.

Celles-ci sont uniquement destinées aux conditions suivantes :

Habitants de La Tène	Fr. 35.00 francs
Membre d'un club sportif actif sur le site	Fr. 65.00 francs
Résident du camping ou d'un chalet	Fr. 130.00 francs
Détenteur d'une boucle d'amarrage	Fr. 130.00 francs
Personnel travaillant sur le site	Fr. 130.00 francs

Pour les membres d'un club sportif, une preuve d'affiliation au club sera demandée (carte de membre annuelle ou copie du paiement de la cotisation)

La Tène, novembre 2021

L'ADMINISTRATION

LA TÈNE

RECYCLAGE DE VOTRE SAPIN DE NOËL

Que faire de votre sapin une fois ses bons offices accomplis et avant que votre sol ne soit jonché d'aiguilles ?

Nous vous proposons d'accomplir un geste citoyen en le recyclant en copaux qui seront ensuite réutilisés pour divers besoins de la commune.

À cette fin, nous vous invitons à apporter le vôtre au hangar de la voirie (Rue Louis-de-Meuron 8, à Marin) :

- le vendredi 7 janvier 2022 : dépôt de votre sapin dans la benne prévue à cet effet
- le samedi 8 janvier 2022 (de 9h à 12h) : dépôt et déchetage des sapins sur place

En raison de la situation sanitaire actuelle, cet événement ne sera malheureusement pas accompagné de la traditionnelle verrée.

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.12.21 au 17.01.22 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 112608

Parcelle(s) et coordonnées : 3311 - Marin - Epagnier ; 1206406/2566894

Situation : Sous les Ouches ; Rue des Couviers 1

Description de l'ouvrage : Collège des Tertres, bâtiment provisoire

Requérant(s) : Commune de la Tène Commune de la Tène, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Marco Dos Santos, OS-architectes sàrl, Vergers-des-Fontaines 1, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique (ZUP-1) / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.12.21 au 17.01.22 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 112645

Parcelle(s) et coordonnées : 4030 - Marin - Epagnier ; 1206899/2567463

Situation : Les Bourguignonnes ; Rue des Perveuls 2

Description de l'ouvrage : Création local technique froid commercial et installation de 2 gascoolers en toiture

Requérant(s) : Jean-Yves Thomas, Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans : Marco Dos Santos, OS architectes Sàrl, Vergers-des-Fontaines 1, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Plan spécial Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan spécial : PS en vigueur / Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.12.21 au 03.01.22 Publication FAO n° 48

Dossier SATAC n° 112660

Parcelle(s) et coordonnées : 1073 - Thielle - Wavre ; 1208291/2568322

Situation : Wavre ; Les Champs Capitan 12

Description de l'ouvrage : Installation d'une piscine enterrée non chauffée et d'un cabanon de jardin

Requérant(s) : Raphaël et Clémence Planas, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans : Veronica De Biase, DeBiase architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 St-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des Fêtes de fin d'année, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Vendredi 24 décembre 2021	Fermé toute la journée	
Lundi 27 au vendredi 31 décembre 2021	Fermeture exceptionnelle toute la journée	
Lundi 3 au jeudi 6 janvier 2022	08h30 – 12h00 *Fermé ou sur rendez-vous	
Vendredi 7 janvier 2022	08h30 – 13h30 (non-stop)*	

*Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 10 janvier 2022.

Veillez noter les numéros d'urgence suivants :

Documents d'identité : 032 889 08 89 – Horaires : www.ne.ch/autorites/DJSC/JUST/document-identite

Groupe E (électricité) : 026 352 52 52

Viteos (eau) : 0800 800 012

Video2000 (télé-réseau) : 032 729 98 78

Voirie de La Tène : 079 240 72 30 (du 27 au 30 décembre 2021) ou n° de piquet : 079 721 10 20

Police de proximité Le Landeron : 032 889 62 32

Service bénévole : merci de prendre note qu'aucun transport ne sera effectué du vendredi 24 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022. Reprise des transports le lundi 3 janvier 2022.

LA TÈNE

VERGER-DES-FONTAINES / PRAIRIE : ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES

Dans le courant de la semaine du 29 novembre 2021, des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres ont été menés le long des voies BLS, dans le secteur Verger-des-Fontaines et Prairie.

Cette intervention était motivée par la nécessité de faire respecter à ces plantations en bordure de voie publique largeurs et hauteurs réglementaires, et assurer ainsi la sécurité liée à la visibilité.

Lors de ces travaux, des frênes atteints de charalrose, maladie provoquant des nécroses et conduisant inexorablement à la mort de l'arbre, ont été identifiés et abattus suite à ce constat sans que la commune en soit préalablement informée.

En outre, l'élimination de robiniers faux acacias a été effectuée. L'abattage de ces plantations est en accord avec la stratégie cantonale en matière de lutte contre les espèces néophytes. Elle concerne des plantes considérées comme envahissantes et pouvant nuire à la diversité biologique, à la santé voire même à l'économie. Le recensement de ces espèces est disponible auprès du service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), sous la rubrique « Plantes envahissantes ».

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède et de votre compréhension à cet égard.

La Tène, le 14 décembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



VENTE DE SAPINS DE NOËL

La vente des sapins de Noël, assurée par l'entreprise Voillat SA, jardiniers-paysagistes, a lieu à l'établissement « Les Flochets » (serres) :

- tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h jusqu'au 24 décembre 2021 à 12h.
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16 h.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES DE NOËL

La bibliothèque du C2T sera fermée du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022.

Réouverture le lundi 10 janvier 2022 à 13h30.

Les bibliothécaires vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

LE LANDERON



FÊTES DE FIN D'ANNÉE - HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des fêtes de fin d'année, **soit du lundi 20 décembre 2021 au 07 janvier 2022 :**

Jour – date	Matin	après-midi
Lundi 20 décembre	09h00 à 12h00	14h00 à 16h30
Mardi 21 décembre	09h00 à 12h00	14h00 à 16h30
Mercredi 22 décembre	09h00 à 12h00	14h00 à 16h30
Jeudi 23 décembre	09h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Vendredi 24 décembre	fermé	fermé
Lundi 27 décembre	09h00 à 12h00	fermé
Mardi 28 décembre	09h00 à 12h00	fermé
Mercredi 29 décembre	09h00 à 12h00	fermé
Jeudi 30 décembre	09h00 à 12h00	fermé
Vendredi 31 décembre	fermé	fermé
Lundi 3 janvier	09h00 à 12h00	fermé
Mardi 4 janvier	09h00 à 12h00	fermé
Mercredi 5 janvier	09h00 à 12h00	fermé
Jeudi 6 janvier	09h00 à 12h00	fermé
Vendredi 7 janvier	09h00 à 12h00	fermé

Reprise de l'horaire habituel le lundi 10 janvier 2022.

Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes de fin d'année.

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.12.21 au 17.01.22 Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° 109684

Parcelle(s) et coordonnées : 4949 - Le Landeron ; 1211785/2572084

Situation : Les Levées ; La Russie 10

Description de l'ouvrage : Réfection de la couverture du bâtiment existant, isolation façades habitation, création et modification d'ouvertures en façades

Requérant(s) : Gérard Grau, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Alignement à une route cantonale

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT ; Bâtiment non recensé

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



VIGNETTES DE STATIONNEMENT

Les vignettes de stationnement pour l'année 2022 sont disponibles au guichet de l'administration communale.

Pour les obtenir, il faut vous rendre au guichet, muni(e) de votre permis de circulation (carte grise du véhicule). La vignette annuelle est au prix de CHF 240.00 pour les habitants du Landeron, et de CHF 300.00 pour les externes. A l'exception des parkings soumis au paiement à l'horodateur ainsi que des places 15 minutes de la rue du Centre et des zones bleues, nous vous rappelons qu'il est toujours possible, en général, de stationner pour une durée maximale de 4 heures au moyen de votre disque de stationnement. La nuit, de 18h00 à 08h00, le stationnement sur ces places est libre. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous vous rappelons également qu'il est interdit de tourner son disque sans avoir réengagé votre véhicule dans la circulation et sans avoir changé de secteur. Pour le reste, merci de vous conformer à la signalisation en place.

Commune du Landeron

Eli10 SA
Rue du Château 17
2022 Bevaix
www.eli10.ch

Tel 032 720 20 20
E-mail info@eli10.ch

L'énergie littorale

IMPORTANT

**RELEVÉS DE COMPTEURS D'EAU ET D'ELECTRICITE
DANS L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DU LANDERON**

Madame, Monsieur,

Les relevés des consommations d'eau et d'électricité seront effectués dès le

3 janvier 2022

Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil aux personnes mandatées pour cette tâche et saisissons l'occasion pour rappeler à tous les propriétaires d'immeubles que les locaux abritant les compteurs doivent rester accessibles en tout temps.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Eli10 SA

LE LANDERON



ARRÊTÉ

Les vignettes de stationnement pour l'année 2022 sont disponibles au guichet de l'adLes arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 9 décembre 2021.

Intitulé des arrêtés :

1. Demande de crédit-cadre de CHF 1'050'000.00 pour la rénovation des salles de classes de 2022 à 2032 pour le collège primaire
Arrêté 1431
2. Demande de crédit complémentaire de CHF 185'000.00 pour la réfection globale de la grue mobile du port
Arrêté 1432
3. Demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.00 pour l'achat de 6 horodateurs
Arrêté 1433
4. Crédit d'engagement de CHF 374'000.00 pour divers travaux de réfections et d'extensions du réseau électrique pouvant intervenir en 2022
Arrêté 1434

Echéance du délai référendaire :

Mercredi 26 janvier 2022

Bons Cadeaux

Piscine du Landeron

Saison 2022

Avec Rabais de 10%

Une idée pour un cadeau de Noël !

En vente au Kiosque du Centre Le Landeron

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

HAUTERIVE



DÉSINSTALLATION EN URGENGE DU PLAFOND LUMINEUX

En raison des fortes chutes de neiges qu'il y a eu vendredi 10 décembre, le Service technique communal a dû désinstaller en urgence le plafond lumineux.

En effet, la décoration lumineuse installée à la place du village s'est détériorée suite aux chutes de neige importantes et le plafond lumineux était sur le point de se détacher et de s'effondrer au sol. Ainsi, pour éviter tous risques d'accident, le Service technique a pris la décision de le désinstaller.

Pour des questions de sécurité, malheureusement, ces décorations ne seront pas réinstallées pour les fêtes.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'années.

Hauterive, le 17 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les horaires de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année seront les suivants :

Jour	Date	Matin	Après-midi
Vendredi	24.12.2021	Fermé	Fermé
Lundi	27.12.2021	Fermé	Fermé
Mardi	28.12.2021	Fermé	Fermé
Mercredi	29.12.2021	Fermé	Fermé
Jeudi	30.12.2021	Fermé	Fermé
Vendredi	31.12.2021	Fermé	Fermé
Lundi	03.01.2022	08h30-12h00	Fermé
Mardi	04.01.2022	07h30-12h00	Fermé
Mercredi	05.01.2022	08h30-12h00	Fermé
Jeudi	06.01.2022	08h30-12h00	Fermé
Vendredi	07.01.2022	08h30-12h00	Fermé

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de cette information et nous vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.

La Commune d'Hauterive

HAUTERIVE



FERMETURE HIVERNALE DU CENTRE SPORTIF

Les infrastructures du Centre sportif seront fermées du mardi 21 décembre 2021 à 22h00 au lundi 10 janvier 2022 à 8h00 pour la piscine et du jeudi 23 décembre 2021 à 23h00 au lundi 10 janvier 2022 à 8h00 pour la salle polyvalente.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



NOMINATION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil communal d'Hauterive, considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général à la suite de la démission de M. Francis Roth ;

vu les résultats de l'élection du Conseil général du 25 octobre 2020 ;

vu la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984 ;

vu le règlement général, du 23 octobre 2017 ;

arrête

Article premier : Monsieur Jusuf Alic, membre suppléant de la liste du parti libéral-radical, est proclamé élu au Conseil général.

Art. 2 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Art. 3 : La proclamation de cette élection sera publiée dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel.

Hauterive, le 13 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices

De l'objet adopté par le Conseil général lors de sa séance ordinaire du 13 décembre 2021, soit :

Intitulé de l'arrêté :

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour diverses études

Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le mercredi 26 janvier 2022.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du **17.12.2021 au 17.01.2022**

Publication FAO n° 50

Dossier SATAC n° : 112442

Parcelle(s), coordonnées : 3619 – Cornaux ; 1850 – Cornaux ; 1209510/2567775

Situation : La Croix ; Rue du Vignoble 37

Description de l'ouvrage : Transformation d'une habitation

Requérant(s) : Micheline Petermann, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans : Lidia Renzo, Atelier d'architecture 2a, A.Rosset 4, 2054 Chézard St-Martin

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité/Sanction du 1999-12-20

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 9.03.5 RAC (Indice d'utilisation) ; Art. 9.03.7 RAC (Toiture) ;

Distance à une zone viticole ; Distance à la vigne ; Distance à un alignement communal

Particularités : Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Pose de perches gabarits : Oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 17 décembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2021-2022

HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

LU 20 au JE 23 décembre 2021 Ouverture normale

VE 24 décembre 2021 Fermé

LU 27 au JE 30 décembre 2021 de 08:30-11:30

VE 31 décembre Fermé

LU 03 au VE 07 janvier 2022 de 8:30-11:30

Horaires normaux dès : le lundi 10 janvier 2022

D'ores et déjà, les Autorités ainsi que le personnel communal vous souhaitent un heureux Noël et une très Bonne Année 2022!

Gardons le cap et soyons vigilants !

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX - ENGES



INFORMATION AUX HABITANTS DE CORNAUX ET ENGES

Nous informons les habitants des communes concernées qu'à partir du :

1^{ER} JANVIER 2022 le nouveau gestionnaire de l'eau potable est l'entreprise VITEOS SA

En cas d'urgence ou pour toute autre question ou demande de renseignement, nous vous prions de contacter directement le no téléphone : 0800 800 012 ou par le site internet :

www.viteos.ch/contact

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cornaux, Enges, le 17 décembre 2021

CONSEILS COMMUNAUX

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

ENGES



HORAIRE DE FIN D'ANNÉE

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante :

Judi 23 décembre 2021 : 08h00 à 11h30

Du lundi 27 décembre au mercredi 5 janvier 2022 : fermée

Judi 6 janvier 2021 : 09h00 à 12h00

Reprise de l'horaire usuel le mardi 11 janvier 2021.

Tout en vous souhaitons d'ores et déjà de belle fêtes de fin d'années, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

**CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE
LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE**



**COMMANDE D'ATTESTATIONS
AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE**

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles :

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique ? :

www.guichetunique.ch



Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

CORNAUX - CRESSIER - HAUTERIVE - LE LANDERON



SALAGE DES ROUTES, CHEMINS ET TROTTOIRS

Nous attirons l'attention des usagers des routes, chemins et trottoirs sur le fait que le service des travaux publics ne répandra du sel ou autres produits chimiques qu'en quantité très limitée, et ceci uniquement aux endroits dangereux (routes en pente, carrefours, etc.) Nous rappelons que les routes cantonales et l'autoroute font également l'objet d'un service de déneigement et salage réduit.

Dans tous les cas, les chemins interdits à la circulation ne seront pas salés.

CONSEILS COMMUNAUX

CORNAUX - CRESSIER - HAUTERIVE - LE LANDERON



USAGERS DE LA ROUTE : MESURES HIVERNALES

Les usagers de la route sont rendus attentifs au fait, que durant la période hivernale, le stationnement des véhicules doit être évité le long des routes et chemins. Par leur discipline, ils contribueront à un service rapide et efficace de l'enlèvement de la neige.

Les services publics déclinent toute responsabilité en cas de dommages pouvant être causés par le chasse-neige et les engins spéciaux de la voirie.

CONSEILS COMMUNAUX

CRESSIER - LE LANDERON



AVIS À LA POPULATION

Les communes de Cressier et du Landeron font confiance à Eli10 pour gérer leur réseau d'eau potable

Madame, Monsieur,

Les communes de Cressier et du Landeron confient le mandat de fontainier à Eli10.

En charge du service de permanence depuis quelque temps déjà, Eli10 se voit octroyer la gestion et l'exploitation des réseaux d'eau potable des deux communes et renforcera ainsi sa présence à l'est du Littoral.

Dès le 1^{er} janvier 2022, Eli10 garantira l'approvisionnement et la distribution d'eau à Cressier et au Landeron et assurera un service de permanence atteignable 24h/24, 7j/7 au **Tél. 032 720 20 20**

En tant que fontainier, Eli10 sera votre interlocuteur direct pour toutes les questions en lien avec la distribution de l'eau potable. Nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez à ce nouveau partenariat et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Commune de Cressier

Jean Bernard Simonet

Président du Conseil communal

Commune du Landeron

Frédéric Matthey

Président du Conseil communal

Eli10 SA

Christian Messerli

Directeur général

Cressier et Le Landeron, le 17 décembre 2021



Venez ! Célébrons la naissance du Christ !

Noël pour tous

Vendredi 24 décembre 2021 à 17h30

Rendez-vous devant le Centre paroissial de Cressier puis marche ponctuée de saynètes dans les rues du village

Avec la participation des enfants des JEuDIS DIEU et des jeunes des SAm'DIS DIEU

Habits chauds et lampe de poche (pour chanter) recommandés
Tout se passera à l'extérieur

eren PAROISSE RÉFORMÉE L'ENTRE-DEUX-LACS

sans Pass COVID et masques obligatoires dès 12 ans.

TERRASSE OUVERTE

A L'EMPORTER **EN LIVRAISON**

Sucré Salé
spécialités libanaises

A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise
Suivez-nous sur et
www.sucrésalé.ch

LIVRAISON À DOMICILE
Téléchargez l'application Smood.ch

SAINT-BLAISE

Lederer Watches couronné du prix de l'innovation 2021



Chef d'œuvre d'une rare précision, le Central Impulse Chronometer de Lederer Watches a s'est vu récompensé par le prestigieux prix de l'innovation 2021 décerné par le GPHG (Grand Prix de l'Horlogerie de Genève). Rencontre avec l'âme et le cœur de Lederer Watches, Bernhard Lederer.

Passionné d'horlogerie depuis son plus jeune âge, Bernhard Lederer possède deux atouts majeurs : sa créativité et ses concepts innovants. Tous deux proviennent de sa profonde compréhension de l'héritage de l'horlogerie et des horlogers qui ont contribué à la haute horlogerie, notamment Abraham Louis Breguet et Sir George Daniels.

Mu par son désir de respecter l'héritage de l'horlogerie tout en « pensant différemment », comme le préconisait Steve Jobs d'Apple, il a réussi à atteindre l'excellence en matière de haute horlogerie pour présenter ses montres chefs-d'œuvre avec des

échappements et des mouvements uniques qui correspondent à une conception de l'horlogerie d'avant-garde, quelque peu en marge des standards. Comme l'est son Central Impulse Chronometer, un véritable bijou de précision, qui a su séduire le jury du GPHG qui a apprécié à juste titre et reconnu le côté innovatif des créations signées Bernhard Lederer. Si, dans un premier temps, Bernhard Lederer a créé plusieurs mouvements de montres haut de gamme pour des marques horlogères estimées, il s'est toujours soucié, en parallèle, de continuer à développer ses propres concepts. En tout temps, les mouvements de montres de Bernhard Lederer ont été et sont tous fabriqués en interne, du concept à la conception, à la fabrication et aux tests complets de tous les composants et de la montre complète. D'ailleurs, le contrôle que Bernhard Lederer exerce sur tous les aspects liés à la fabrication des mouvements

lui donne la flexibilité et l'avantage unique de proposer des montres d'une qualité exceptionnelle.

Bernhard Lederer a toujours pris sur lui de poursuivre la tradition des horlogers respectés tels que John Harrison, Julien LeRoy, Abraham Louis Breguet et Sir George Daniels, entre autres, en créant des échappements innovants et uniques et des mouvements uniques associés.

Ainsi, Bernhard Lederer est déterminé depuis 40 ans à s'assurer qu'il produit en fin de compte chaque composant du mouvement, y compris la conception et le développement, afin que ses clients n'aient jamais à se poser la question suivante : un horloger indépendant sera-t-il en mesure d'entretenir sa montre après 10 ou 15 ans avec des composants de remplacement ?

Des débuts en Allemagne à Lederer Watches à Saint-Blaise

Né en 1958 près de Stuttgart, en Allemagne, Bernhard Lederer a commencé son apprentissage d'horloger au musée de l'horlogerie de Wuppertal, en Allemagne, en 1976. Il a été admis à l'école de maître de Pforzheim, en Allemagne, et a obtenu le titre de maître horloger en 1984 après 8 ans de formation en horlogerie et de pratique du métier sous la direction d'un maître horloger.

Un désir passionné d'être indépendant a encouragé Bernhard Lederer à ouvrir son propre atelier appelé « Uhrenmanufaktur Lederer » (Horlogerie Lederer). Il s'est alors spécialisé dans la restauration de montres et d'horloges anciennes, ainsi que dans le développement de ses propres garde-temps.

En 1985, le talent horloger de Bernhard Lederer a été reconnu par ses pairs lorsqu'il a été accepté comme l'un des tout premiers membres de l'A.H.C.I., l'Académie Horlogère des Horlogers Indépendants, où d'autres grands horlogers dont Sir George Daniels se sont joints plus tard.

Bernhard Lederer a atteint ce niveau exceptionnel d'excellence horlogère grâce à ses nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'horlogerie. L'horlogerie certes, mais également la restauration de montres et d'horloges ancienne et, surtout la création de pièces uniques, tout en assurant une fabrication de mouvements à l'interne.

Le prix de l'innovation reçu est le couronnement de plus de 10 ans de travail et de recherche, mais englobe en quelque sorte l'entier de la carrière de Bernhard Lederer, une vie dédiée à l'horlogerie, à la précision, à la mesure exacte du temps qui passe.

CS

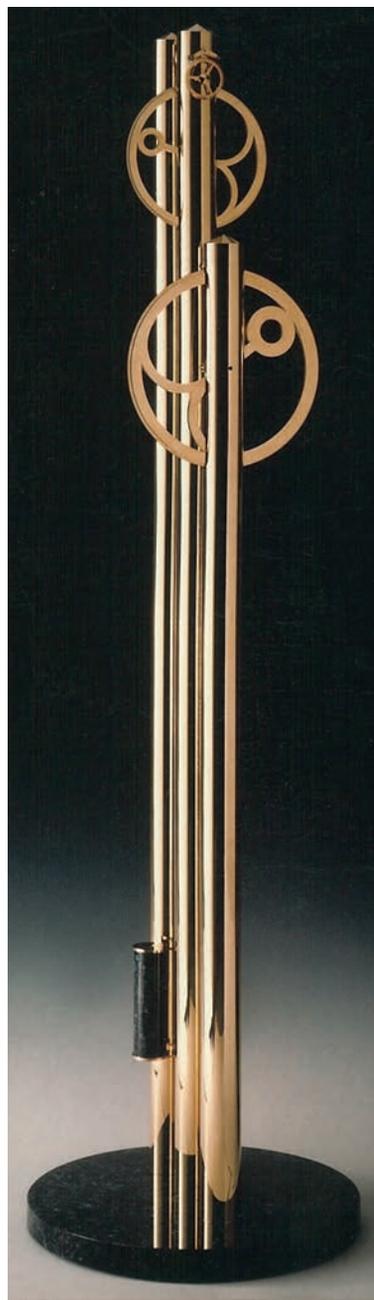


Central Impulse Chronometer de Bernhard Lederer

Le chronomètre des extrêmes

Bernhard Lederer, initiateur de nombreuses percées horlogères et créateur de tourbillons extraordinaires, revient sur le devant de la scène avec une nouvelle collection intitulée «Hommage aux maîtres d'échappements», une série limitée de chronomètres de précision conçus et développés pour honorer ceux qui ont posé de véritables jalons dans l'avancement d'une invention horlogère toujours aussi cruciale et fascinante. Après des années de recherche, l'horloger, par ailleurs l'un des premiers membres de l'AHCI (Académie Horlogère des Créateurs Indépendants, association ayant pour mission de perpétuer l'art de l'horlogerie indépendante), concrétise le principe de l'échappement naturel avec deux mécanismes à force constante de 10 secondes tel que conçu par John Harrison en 1756. Le Central Impulse Chronometer de Bernhard Lederer : une montre élégante dotée d'un mouvement d'une complexité exceptionnelle, fruit d'efforts de développement inimaginables et témoin du plus noble des héritages.

Une fois encore, l'univers horloger et esthétique de Bernhard Lederer trouve son expression dans un nouveau chronomètre de haute précision. La première montre Lederer de la collection «Hommage aux maîtres d'échappements» est présentée dans un boîtier de 44 mm de diamètre et de 12,2 mm d'épaisseur. L'horloger allemand primé y a placé le fruit d'années de réflexion et d'exploration de l'échappement, l'un des sujets les plus complexes et les plus nobles de l'horlogerie. Le résultat est le Central Impulse Chronometer dont le mouvement possède son propre échappement.



En 2016, Bernhard Lederer est entré dans l'histoire de l'horlogerie en tant qu'inventeur du seul mouvement mécanique (la seule montre) qui non seulement défie un aimant d'une force de 100 000 GAUSS, mais qui ne présente aucun magnétisme résiduel après une attaque magnétique aussi massive.

Cette caractéristique était une condition essentielle pour que l'OTAN approuve le mécanisme en tant que dispositif d'équipement de combat pour les groupes spéciaux de plongeurs de mines.

Cette invention brevetée par Bernhard Lederer présentait un grand intérêt pour la manufacture de garde-temps résistant aux champs magnétiques et elle bénéficie désormais à une Marque suisse prestigieuse et innovante.

Le récent succès de Bernhard Lederer, qui a reçu le Prix de l'Innovation GPHG 2021 pour son Central Impulse Chronometer, ne fait que confirmer son exceptionnelle capacité à repousser toujours plus loin les limites de la technologie. Pour Bernhard Lederer, rien n'est impossible, et il est homme à relever tous les défis.

Appel aux talents de l'horlogerie

Suite au succès de la nouvelle collection des chronomètres à échappements, Lederer Watches cherche du personnel qualifié pour compléter son équipe.

Que vous soyez horloger, constructeur en mouvement ou décorateur (femme ou homme), n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de Lederer Watches.

Dossier complet à envoyer à :

Lederer Watches, Pâquiers 1

2072 Saint-Blaise ou par mail à el@ledererwatches.com.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Ewa Lederer au +41 (0)32 552 17 00.

Tout l'univers Lederer sur www.ledererwatches.com

LE LANDERON

Au Conseil général : budget 2022 et tous les crédits acceptés

Judi 9 décembre, à sa dernière session de l'année, le législatif landeronnais, conduit par Thomas Frölicher, PS, a accepté sans rebondissement tous les crédits soumis ainsi que le budget 2022 présentant un excédent de plus d'un million de francs.

En préambule le président annonce la démission de Pierre de Marcelis, PS, son remplacement est prévu début 2022. Après concertation, il informe que le CC répondra par écrit au courrier reçu de l'UDC se rapportant aux inondations 2021. Ensuite Frédy Winz, PS, est nommé à la Commission des agrégations et des naturalisations en remplacement de Adela Girard, démissionnaire.

Budget 2022

Sur un total de charges estimées à plus de 23 mio, le budget prévoit un déficit de 1.07 million de francs. Comme l'explique l'argentier communal, Roland Spring, l'objectif était de maîtriser les charges, celles du personnel sont en baisse, la gestion des déchets renoue avec les bénéfices, cependant le traitement des eaux pèse lourd. Les prévisions se dirigent vers une certaine stabilité après deux ans marqués par des réformes (fiscalité-péréquations ainsi que la crise sanitaire). Face à cette crise les ménages communaux montrent une certaine résistance et les entreprises pourtant impactées se redressent, une embellie se dessine au vu des derniers chiffres connus. L'effet attractif liée à la réforme fiscale se traduit par de nouvelles constructions et un accroissement de la population. En contrepartie la commune doit gérer des coûts supplémentaires (infrastructure scolaire, transport public, facture sociale, etc.), et continuera probablement d'être contributrice à la péréquation puisque l'exercice 2020 bénéficiaire est pris en compte pour 3 ans. Il est rappelé que d'importants investissements sont prévus d'ici 2024 avec pour conséquence une hausse des charges de fonctionnement et la nécessité probable d'augmenter le coefficient fiscal. La CFG rapporte, «Un déséquilibre structurel explique une large part de ce déficit. L'essentiel des charges est maîtrisé, les comptes autoporteurs disposent d'un solde positif et ne soulèvent pas de problèmes particuliers. En comparant les budgets 2021 et 2022, on constate une augmentation des charges de l'aide sociale, la LaMal, de la péréquation des ressources et de l'économie publique. Au niveau des recettes, on estime devoir faire face à une baisse de l'impôt foncier et des prestations en capital». Désarmés

face à la crise sanitaire, satisfaits des quelques chapitres bénéficiaires, ou prônant la prudence et d'autres solutions futures afin d'éviter une hausse des impôts, les élus ne pouvaient que prendre acte du budget.

Crédit-cadre de 1'050 millions de francs dédié à des rénovations au collège primaire

En charge des bâtiments, Roland Spring fait savoir que les derniers travaux datent de 1982-83, suivis d'un rafraîchissement partiel en 2009. Ce qui est envisagé concerne la réfection des salles de classes et parties communes où seront changés murs, plafonds, parquets et luminaires. Il en sera pareil à la salle des travaux manuels, sise au sous-sol, avec en plus un rabaissement de la dalle pour obtenir une hauteur sous-plafond réglementaire. Le collège sera doté d'une rampe à sa partie est, et un ascenseur sera installé dans le nœud central de la cage d'escaliers. Planifiés sur 10 ans les travaux seront effectués uniquement durant les vacances scolaires. Selon la procédure établie, le crédit-cadre est soumis à l'accord du syndicat de l'EORéN. D'avis unanime les élus approuvent la mise en conformité du collège tout en recommandant de mettre une priorité sur les travaux les plus urgents.

Fr. 185'000.- pour sécuriser la grue mobile du port

L'utilisation de la grue est dangereuse, les images présentées en disaient long. Consultées, les entreprises spécialisées ont pointé de nombreuses failles, la fragilité des attaches de câbles, les poulies reliées aux crochets de levage sont très endommagées, nombre de pièces sont rouillées, fissurées, l'engin ne présente plus une véritable garantie de fonctionnement.

Face à un tel diagnostic, Jean-Claude Egger, reconnaît «il serait impossible d'assurer les mises à l'eau et les sorties des bateaux sans la grue mobile appelée communément «Travelift», véritable poumon du port», devenu dangereux. En effet, l'expertise approfondie réalisée l'automne dernier l'a confirmé, la sécurité est loin d'être conforme. Sur proposition des entreprises engagées, l'exécutif a accepté une planification en 2 étapes. La première a consisté à sécuriser l'engin en lui apportant les modifications indispensables aux niveaux mécanique et de charge, entre les mois de septembre et d'octobre. La seconde se déroulera au printemps 2022 et verra la révision des parties moteur, hydraulique et commande du Travelift. Une touche finale, au niveau peinture, servira à rénover la

structure générale. Financièrement le crédit de 74'000 francs accordé début 2020 ne suffira pas à couvrir les frais supplémentaires occasionnés par la révision totale de la grue. En effet, les travaux de remise en état du mois de septembre, entrepris pour assurer la sécurité d'utilisation du Travelift, occasionnent un surcoût qui, ajouté à la facture des travaux prévus au cours du printemps 2022, fait l'objet d'un crédit complémentaire de 185'000 francs nécessaire au financement de la réfection globale du Travelift. C'est le coût à payer pour l'octroi du certificat SUVA garant la sécurité de l'engin et la sécurisation de premier plan aux propriétaires de bateaux qui l'utilisent. Unaniment les élus ont approuvé les enjeux sécuritaires de l'exploitation du port.

Payer son parking par Twint deviendra possible

Le Landeron va se mettre à la page en se dotant de 6 nouveaux horodateurs adaptés à la technologie moderne offrant contrôle aisé, usage facilité. Selon les explications apportées par Nadine Schouller, directrice de la sécurité publique, la technologie 2G s'est progressivement désactivée depuis 2020 sur les horodateurs Presto de la Commune du Landeron, ce qui veut dire rendement amoindri et fin prochaine des données transmises (alarmes, niveau de la caisse, dysfonctionnement). Le modèle choisi, Digital parking, est relié directement avec les différents systèmes de paiement numérique, fini de chercher la petite monnaie! Coût des nouveaux horodateurs, Fr. 35'000.-, soumis à un crédit de même montant. A part quelques voix socialistes jugeant inapproprié d'investir déjà maintenant alors que les horodateurs actuels fonctionnent encore, il n'y a pas eu d'autres objections parmi les élus.

Fr. 374'000.- pour des travaux de réfection et extension du réseau électrique

Pour rappel, dans sa séance de juin 2016, le législatif a accepté de transférer l'entretien et le développement du réseau électrique à la société Eli10 SA. En fin d'année, il est devenu habituel de veiller à la santé du réseau et en parallèle de l'améliorer, procédure liée à la convention GRD, signée avec la société précitée. Dans les tâches prévues, il y a le remplacement de 4 armoires électriques ne répondant plus aux normes techniques et sécuritaires ainsi que des extensions du réseau BT induites par les nouvelles constructions. Le montant engagé est prévu dans le budget des investissements, ce chapitre étant autoporteur par les taxes d'équipe-

ment, aucune incidence n'affectera les comptes d'exploitation. L'objet n'a soulevé aucun commentaire.

Motion du groupe PVL demandant la modification du règlement spécial du Bourg afin de permettre la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'énergie cantonale

La motion PVL sollicite la création d'une commission spéciale réunissant l'auteur du plan spécial du Bourg ainsi que les représentants cantonaux d'archéologie et du patrimoine, en plus d'un ingénieur conseil en matière photovoltaïque. Commission qui aura pour rôle de rédiger un arrêté compatible avec toutes les contraintes patrimoniales, «il est urgent d'agir, nous n'avons pas le luxe d'attendre» ajoute en substance Vincent Forster, rapporteur du PVL. Approuvant le bien-fondé de la démarche, Jean-Claude Egger, en charge de l'urbanisme, rétorque que la commission souhaitée existe déjà, même plus étoffée, et s'activera dans le processus de rénovation du Plan spécial dans le cadre du PAL. Validé par le canton, le rapport de pré-étude spécifie expressément dans sa rubrique «Préserver et valoriser le patrimoine bâti de grande qualité (Bourg, Faubourg)», se rapportant aux exigences actuelles en matière d'énergie renouvelable. La pré-étude prévoit également de modifier le Plan spécial du Bourg dans le cadre de la révision du PAL. Les choses étant clarifiées, la motion mise en vote est validée par 16 voix contre 12.

Interpellations :

Le port est dans le noir, un éclairage simple et provisoire est demandé. Responsable du port, Maura Bottinelli explique qu'après les inondations, les négociations menées avec les assurances n'ont pas encore abouties et retardent les travaux envisagés. On est sur domaine privé et non public fait savoir Frédéric Matthey, le directeur des SI.

Giratoire des Sauges - dangereux pour les écoliers : la commune n'a aucun pouvoir sur la modération du trafic mais penche sur un tracé qui dévie l'obstacle en se dirigeant directement vers la rue des Flamands, et via le sous-voie pour se rendre au collège, informe Jean-Claude Egger. *Affichage pour les votations - manque de panneau officiel ?* Appel reçu et retenu par le CC.

En clôture de cette dernière séance de l'année, Frédéric Matthey, président de commune, exprime ses souhaits pour de belles fêtes de fin d'année et le meilleur possible pour 2022!

CRESSIER

Gestion de la catastrophe du 22 juin 2021

Le Conseil communal applaudi par le Conseil général

Le Conseil général était réuni, samedi 11 décembre passé, en séance ordinaire de fin d'année, à la maison Vallier, sous la présidence de Jérémie Veillard, PLR, vice-président, puis de Luciano Cravero, président, PS-Les Verts.

Un nouveau président élu

Afin de succéder à sa fille Melissa Cravero, PS-Les Verts, qui s'est établie à Neuchâtel, Luciano Cravero, PS-Les Verts, a été élu président par acclamations. Agé de 51 ans, conseiller général, responsable qualité dans l'entreprise Novasort, à La Chaux-de-Fonds, il présidera le Conseil général jusqu'au 30 juin 2022.

Il a déclaré en portant son regard sur la présidente sortante: «Je suis fier de son engagement et de ce qu'elle a apporté, notamment en étant l'initiatrice de la motion sur la biodiversité et sur celle des transports publics dans notre village.» Il a regretté qu'il n'y ait pas plus de jeunes prêts à s'engager pour écrire leur avenir, relevant qu'ils sont peu nombreux à s'inscrire dans les partis politiques, alors qu'ils ont été des dizaines de

milliers à descendre dans les rues pour défendre le climat.

Il a conclu en affirmant: «J'ai le plaisir de faire partie de ce Conseil depuis environ 16 ans et je suis heureux de constater que la bienveillance et l'engagement pour le village permettent de se sentir bien au Conseil général, comme dans les commissions. Si la rue permet d'infléchir la pensée, c'est bien en politique qu'il faut s'engager pour que les changements puissent s'opérer.»

Budget 2022

Le conseiller communal Michel Froidevaux, en charge des finances, a déclaré que, cette année, l'établissement du budget «ne fut pas facile car on doit s'attendre, au moment où le Conseil communal demandera des crédits pour la réalisation du concept de protection contre les crues qu'il deviendra nécessaire de déroger au frein à l'endettement».

Bouclant par un excédent de charges de CHF 202'980.00, le budget présenté par le conseil communal, préavisé positivement par les porte-parole des groupes PLR et PS-Les Verts, Brigitte Gyger, PLR, a relevé

que son élaboration fut un «exercice très délicat» et Pierre Geissbühler, PS-Les Verts, a souligné qu'«qu'il ne laissait pas de marge de manœuvre».

L'examen des chapitres n'a pas amené de question; aussi fut-il accepté à l'unanimité.

Crédit inondations du 22 juin 2021

Afin d'enlever le plus rapidement possible les gravats laissés par le torrent de boue tombé sur le village, le 22 juin passé, des travaux urgents ont été engagés en accord avec la commission financière et en collaboration avec les instances cantonales.

Aussi le Conseil communal a-t-il demandé au Conseil général l'octroi d'un crédit de CHF 3'450'000.00. La dépense sera portée au compte des investissements et amortie aux taux de 2 % sur 50 ans. Les subventions et indemnités des assurances sont à déduire. Approuvé par les deux partis, le crédit fut accepté à l'unanimité.

A l'unanimité

Dans la foulée, le Conseil général a accepté un crédit de CHF

350'000.00 pour la réalisation du Plan d'aménagement local PAL. Il a, en outre décidé, d'augmenter la taxe annuelle des chiens de CHF 80.00 à CHF 100.00.

En fin de séance: **salve d'applaudissements**

Sylvain Persoz, PS-Les Verts, a demandé au Conseil communal de se préoccuper des risques d'apports phytosanitaires dans les eaux de surface. Une carte récemment établie par Agroscope, le Centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole, place une partie du vignoble de Cressier dans la zone de risque potentiel. Il a demandé à l'exécutif d'étudier l'impact de ces produits à Cressier.

Le dernier mot de la séance a appartenu à Raymond Fuchs, PLR. Il a vivement remercié le Conseil communal de sa bonne gestion lors de la catastrophe qui a frappé le village le 22 juin 2021. Il a salué son engagement au service de la population.

Ces propos ont déclenché de forts applaudissements qui ont mis un terme à la séance.

CZ



SCENE DE MANEGE
ARTICLES D'EQUITATION

FAUBOURG 20
2525 LE LANDERON
TÉL. 032 757 11 74
WWW.SCENEDEMANEGE.CH



svequicoaching

Accompagnement
assisté par les chevaux

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89



Internorm
Fenêtres - Portes

-10%
SUR AT 310, AT 400
ET AT 410*

OFFRE PORTES D'ENTRÉE
DU 01.11.2021 AU 31.01.2022

TSCHÄPPAT MORET
75 ANS
TOITURE & TECHNIQUE DU BOIS

+41 32 757 11 47 www.tschappat-moret.ch

* L'offre est valable pour toutes les commandes passées par des clients finaux privés pendant la période de validité de celle-ci, c'est-à-dire du 01.11.2021 au 31.01.2022. Les réductions ne sont pas cumulables. Sous réserve de faisabilité et de indications techniques.

Internorm, évidemment!



salon de coiffure

L'équipe de Concept Création vous attend dans son nouveau salon de coiffure

Sur rendez-vous:
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin



IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

FERMETURE DU 21 DÉCEMBRE AU 13 JANVIER

LA NEUVEVILLE

VACANCES DE NOËL



La ludothèque sera en vacances du 22 décembre 2021 au 10 janvier 2022.

Dernier prêt mardi 21 décembre 2021 / réouverture mardi 11 janvier 2022.

Nous vous rappelons nos horaires: mardi 16.00-18.00 / samedi 09.30-11.30

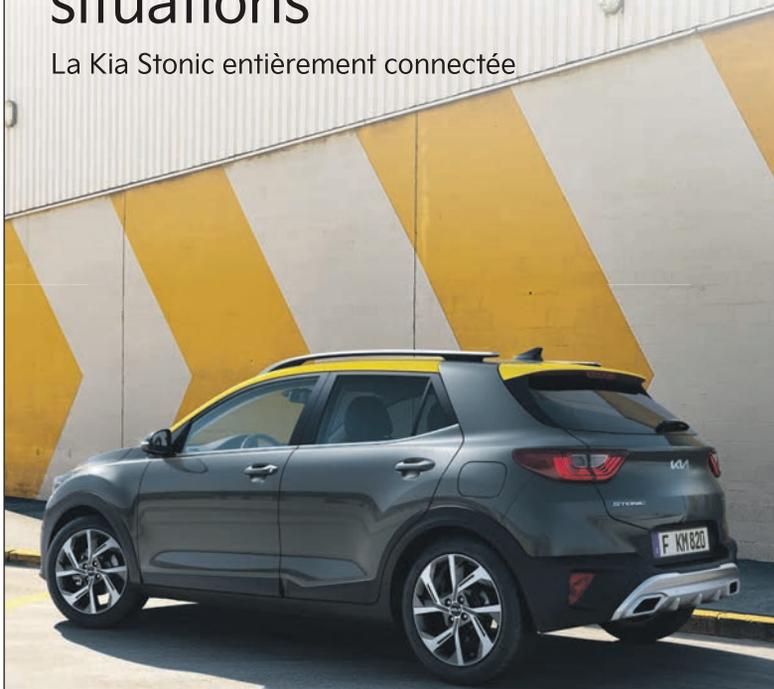
Notre équipe travaille activement à la préparation de nouveaux jeux acquis récemment pour pouvoir vous les proposer au prêt dès janvier. Nous profitons également de remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de s'arrêter au stand de la Ludo et de s'y intéresser pendant le marché de la St-Nicolas.

C'est avec un réel plaisir que les ludothécaires vous souhaitent de belles Fêtes de fin d'année.

L'équipe de la ludothèque

Maîtrise toutes les situations

La Kia Stonic entièrement connectée



Movement that inspires

dès 19 400.-*

Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia Stonic GT-Line 1.0 T-GDI Mild-Hybrid aut., CHF 30 050.-, peinture métallisée CHF 630.- (TVA incluse), 5,6 l/100 km, 129 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique A. Kia Stonic 1.2 CVVT man., CHF 19 400.-*, 6,1 l/100 km, 139 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique A.

* Prime de CHF 800.- déjà déduite. Offre valable jusqu'au 30.11.2021 ou dans la limite des stocks disponibles.

** Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 169 g CO₂/km. Valeur cible 118 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.



LIGNIÈRES



Sapins de Noël

Vente de sapins de Noël en libre-service au terrain de football du FC Lignières.

Prix unique Fr. 30.- par pièce. Paiement par twint. Pour autre versement merci de prendre contact au 078 816 55 20.

HAUTERIVE

Calendrier de l'Avent annulé

Suite aux dernières mesures sanitaires, l'Association des parents d'élèves d'Hauterive (APEH) informe avec regret que les agapes prévues en lien avec les fenêtres du calendrier de l'Avent sont annulées. Allez

néanmoins admirer ces belles créations! Nous remercions chaleureusement les participants pour leur engagement et nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine!

Pour l'APEH, Françoise Boss

MARIN

Fenêtre de l'Avent à Marin-Epagnier

LE SCAV a communiqué aux organisatrices que la soirée du 17 décembre (fondue sur les pistes du club de pétanque) ne peut être accessible qu'aux personnes 2G et selon les directives actuelles. Il y aura donc

un contrôle des pass COVID et les personnes non autorisées ne seront pas acceptées sur le site. Le comité d'organisation remercie chacune et chacun pour la compréhension.

MARIN

Cabaret de Noël

Le cabaret de Noël, qui devait se tenir ce vendredi soir, doit malheureusement être annulé. Les organisatrices ont tout fait pour maintenir la manifestation mais les directives cantonales et les derniers développements ont rendu impossible l'organisation de la manifestation. Le

comité d'organisation le regrette et tient à les bénévoles pour leur soutien et souhaite aux participantes et participants (qui doivent être très déçu(e)s) de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2022.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Nondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Crescier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos :

www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi -

vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Du lundi 20 au jeudi 23 décembre, le temple de St-Blaise sera ouvert de 17h30-19h pour permettre de vivre un **temps de silence et de méditation** à ceux qui le désirent. **Le lundi 20** aura lieu la **fenêtre de l'Avent** devant le temple, avec accueil boissons et biscuits jusqu'à 20h.

www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 19 décembre : 10h00 Culte au temple du Landeron.
10h00 Culte au temple de St-Blaise (garderie et Bee Happy au foyer).

Vendredi 24 décembre : 17h30 Marche de Noël pour tous avec les familles depuis le centre paroissial de Cressier. Venez nombreux partager ce moment convivial, sans pass covid car tout se déroulera à l'extérieur.

22h00 Veillée de Noël au temple de Lignièrès.
23h00 Veillée de Noël au temple de St-Blaise.

Samedi 25 décembre : 10h00 Culte unique de Noël au temple du Landeron.

Dimanche 26 décembre : 10h00 Culte unique au temple de St-Blaise.
Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

■ SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

Du lundi 20 au jeudi 23 décembre, le temple de St-Blaise sera ouvert de 17h30-19h pour permettre de vivre un **temps de silence et de méditation** à ceux qui le désirent. **Le lundi 20** aura lieu la **fenêtre de l'Avent** devant le temple, avec accueil café, thé et biscuits jusqu'à 20h.

■ CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier :

Mercredi 22 décembre : dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

Judi 23 décembre : de 17h15 à 18h15 **JEUDIS DIEU** pour les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harmos au centre paroissial réformé de Cressier.

■ LIGNIERES-LE LANDERON

Lignièrès :

Dimanche 19 et 25 décembre : 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Dimanche 26 décembre : 9h30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise.
19h00 **Temps de méditation et de prière** au temple de Lignièrès (chaque 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois).

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30 : culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mardi à 20h : réunion de prières

Judi de 12h-13h30 : Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h : Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 **Célébration pénitentielle à Saint-Blaise**

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

10h00-12h00 Catéchisme 9^{ème} Harmos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise. 4^{ème} Dimanche de l'Avent

10h30 Messe à Saint-Blaise. 4^{ème} Dimanche de l'Avent

MARDI 21 DÉCEMBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

10h00 Visites et Communion aux malades à domicile

JEUDI 23 DÉCEMBRE

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

10h00 Visites et Communion aux malades à domicile

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

16h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

18h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

00h00 Messe de minuit à Saint-Blaise

09h00 Messe de Noël à Saint-Blaise

10h30 Messe de Noël à Saint-Blaise

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sainte Famille

10h30 Messe à Saint-Blaise. Sainte Famille

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

10h00 Messe

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

22h00 Messe de la Nuit de Noël

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

10h00 Messe de Noël animée par la chorale

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

10h00 Messe

Le certificat Covid et une pièce d'identité sont demandés pour toutes les messes du week-end!

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignièrès

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

17h00 Messe

MARDI 21 DÉCEMBRE

Pas de messe à la chapelle

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

16h00 Messe de Noël des familles à l'église - **Certificat Covid et pièce d'identité demandés**

Le certificat Covid et une pièce d'identité sont demandés pour toutes les messes du week-end!

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

20m²
COIFFURE

Femme • Homme • Enfant

Coline Magnin
079 156 11 24
Sur rendez-vous

Route de Champréveyres 3
2068 Hauterive

TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Avis à tous les membres du TC

Toutes les joueuses et joueurs intéressés par la compétition ainsi que par le championnat inter-clubs peuvent prendre contact avec la cheffe de la commission technique Séverine Chédel ou avec le responsable des équipes inter-club Damien Althaus. Il est également possible de prendre contact avec les divers capitaines des équipes IC. Remarque utile, pour le championnat suisse IC, il faut être en possession d'une licence, commandée par Séverine.

Les news de Damien Wenger

Damien est en train de boucler une saison intéressante à plus d'un titre. D'une part, il participe à ses premiers «CHALLENGER» et d'autre part, voilà qu'il réussit de passer les qualifications dans les deux tournois auxquels il est inscrit. Le premier à Antalya (Turquie) et le second à Maia au nord du Portugal. Le tirage au sort pour le tableau principal, peut être «cruel», c'est le cas de la présente semaine où il tombe d'emblée contre la tête de série n° 1, le slo-

vaque Andrey Martin, matricule 118 à l'ATP. Un classement qui lui permet de s'aligner dans les tournois du «Grand Chelem». Damien joue ce match ce jour mardi vers 17 heures. Au printemps lors du début de la saison de terre battue, Damien était classé 803 à l'ATP. A ce jour il figure au 486^{ème} rang mondial. La progression est significative. Bravo Damien continue de nous faire rêver.

Vœux de fin d'année

Le soussigné s'associe au comité pour souhaiter à tous les membres du club, supporters, fans de tennis et amis de joyeuses fêtes de fin d'année. Que l'année 2022 soit fructueuse et pleine de bonheur pour toutes et tous. Notre souhait le plus cher est d'enrayer cette pandémie qui nous empêche de vivre normalement depuis pratiquement deux ans. Par chance, la pratique du tennis à l'extérieur n'a jamais été trop pénalisée. Joyeux Noël et bonne et heureuse année.

Le rédacteur du TC

LA NEUVEVILLE

Au programme !



Ciné2520
www.cine2520.ch

De son vivant

Drame d'Emmanuelle Bercot
avec Benoît Magimel et Catherine Deneuve



Un homme condamné trop jeune par la maladie. La souffrance d'une mère face à l'inacceptable. Le dévouement d'un médecin et d'une infirmière pour les accompagner sur l'impossible chemin. Une année, quatre saisons, pour "danser" avec la maladie, l'appivoiser, et comprendre ce que ça signifie : mourir de son vivant.

Du VE 17 au DI 19 décembre à 20h30
12(12) / France / 1h34 VF

Olga

Drame de Elie Grappe
avec Anastasia Budiashkina, Sabrina Rubtsova



2013. Exilée en Suisse, Olga, une gymnaste ukrainienne de 15 ans talentueuse et passionnée, tente de faire sa place au Centre national du sport. Mais la révolte d'Euromaïdan éclate à Kiev, impliquant soudain ses proches. Alors que la jeune fille doit s'adapter à son nouveau pays et prépare le championnat européen, la révolution ukrainienne pénètre dans sa vie et va tout bousculer...

DI 19 décembre à 17h30
12 (14) / Suisse / 1h25 / VF

Animal

Documentaire de Cyril Dion



Bella et Vipulan ont 16 ans, une génération persuadée que son avenir est menacé. Changements climatiques, 6^e extinction de masse des espèces... D'ici 50 ans, leur monde pourrait devenir inhabitable. Ils ont beau tirer la sonnette d'alarme, rien ne change vraiment. Alors ils décident de remonter à la source du problème : notre relation au monde vivant. Tout au long d'un extraordinaire voyage, ils vont comprendre que nous sommes profondément liés à toutes les autres espèces. Et qu'en les sauvant, nous nous sauverons aussi. L'être humain a cru qu'il pouvait se séparer de la nature, mais il est la nature. Il est, lui aussi, un animal.

MA 21 décembre à 20h30
10 (14) / France / 1h45 / VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

La vérification des pass Covid allonge le temps d'attente à la caisse. Merci d'arriver assez tôt au cinéma pour que nous puissions démarrer à l'heure!

Calendrier géant de St-Blaise

Liste des participants aux fenêtres de l'Avent 2021

DATE	NOM	ADRESSE	ANIMATION	HEURE
1	Commune de Saint-Blaise	Grand-Rue 35 - dépôt voirie	Vin chaud	19h
2	Boulangerie Hirschi	Petite-France 1	Illumination de la fenêtre	
3	Chloé Coiffure	Sous-les-Vignes 6	Illumination de la fenêtre	
4	Domaine Saint-Sébastien	Daniel-Dardel 11	Illumination de la fenêtre	
5	Boucherie Léger	Châtellenie 16	Illumination de la fenêtre	
6	Pharmacie de Saint-Blaise	Grand-Rue 11	Illumination de la fenêtre	
7	Crèche Haut comme trois pommes	Av. de la Gare 1	Illumination de la fenêtre	
8	Ecole Pomme d'Happy	Av. de la Gare 2	Illumination de la fenêtre	
9	PLR Saint-Blaise	Mureta 9	Vin chaud	18h
10	Epicierie Chloïa et Carpe Diem Multimédia	Lavannes 1	Vin chaud et divers apéritifs	18h - 21h
11	Chauvin Laurence	Vigner 20	Thé de Noël et vin chaud	18h - 20h
12	WAJ	Rue de Neuchâtel 2A	Verre de l'amitié dans le local *	17h
13	McCluskey Alan et Huguette	Mureta 2	Soupe chaude	18h - 20h
14	Eglise évangélique de la Dîme	Ruelle des Voûtes 1	Thé - café - pâtisseries	18h30 - 20h
15	Cycles PROF	Av. Bachelin 15	Illumination de la fenêtre	
16	Coulet Frères	Musinièren 15a	Illumination de la fenêtre	
17	Les Châblotins	Châble 8	Thé Suze - soupe	18h30
18	Garage FM Evoluzione	Rte de Soleure 3	Illumination de la fenêtre	
19	PPE Daniel Dardel	Daniel Dardel 18 a/b/c/d	Thé - café - pâtisseries - soupe	18h
20	Paroisse réformée Entre-Deux-Lacs	Devant le Temple	Accueil thé - café	18h - 20h
21	Jeanne Perret Ishiguro	Vigner 23	Apéro sous la voûte	18h - 20h
22	Famille Ndong	Ch. de la Croisée 4	Thé - vin chaud	18h30 - 20h
23	Port et sécurité	Capitainerie - rue du Port 2	Illumination de la fenêtre	
24	Rousseau Martin et May	Rue du Tilleul 21	Vin chaud sur la terrasse	17h - 19h

* (pass covid à l'entrée)

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Tourisme durable en montagne



Le 11 décembre était la journée internationale de la montagne, observée chaque année depuis 2003 pour sensibiliser la population et les gouvernements sur l'importance des montagnes pour la vie, leur fragilité, et pour aider ces lieux et leurs populations à faire face aux défis qui menacent leur pérennité.

Selon les estimations, les zones montagneuses constituent entre 22 et 27% des terres émergées. Elles hébergent environ un tiers de toutes les espèces végétales et un quart des espèces animales. De nombreux écosystèmes de montagne abritent une plus grande richesse d'espèces que le plateau. Celles-ci sont soumises à des conditions très rudes : couverture neigeuse prolongée, périodes végétales écourtées, avalanches, chutes de pierres et glissements de terrain. Les écosystèmes montagnards et les espèces d'animaux ou de plantes qui les peuplent sont en général bien adaptés à ces conditions. La faune et la flore se succèdent de manière verticale, de plus en plus spécialisées avec l'altitude. Cette biodiversité localement très adaptée est particulièrement vulnérable au moindre

déséquilibre.

Les montagnes fournissent de l'eau douce à la moitié de l'humanité. Tous les grands fleuves du monde et d'innombrables cours d'eau y prennent leur source. Elles jouent aussi un rôle crucial dans le cycle de l'eau en captant l'humidité des masses d'air. Les montagnes constituent l'habitat de 12% à 15 % de la population mondiale. Dans les pays en développement, ces populations sont parmi les plus pauvres et les plus défavorisées et celles qui souffrent le plus d'insécurité alimentaire. Une part importante de groupes ethniques distincts y vivent, dépositaires de traditions culturelles variées, de connaissances environnementales et d'adaptations de l'habitat. Mais certaines populations montagnardes habitent aussi dans de grands centres urbains. Katmandou (Népal) compte quelque 1,5 millions d'habitants, Quito (Équateur) 1,9 millions. Située à 3'640 m d'altitude, La Paz (Bolivie) est la capitale la plus haute du monde avec une population avoisinant elle aussi 1,9 millions de personnes.

La conservation des montagnes est un facteur clé du développe-

ment durable, et elle est au cœur du quinzième des dix-sept objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres. La demande croissante en eau, les conséquences du changement climatique, la croissance du tourisme, les conflits armés et les pressions exercées par l'industrie et l'agriculture dans un contexte de mondialisation accrue ne sont que quelques-unes des menaces qui pèsent sur ces régions. Les montagnes, tout comme les régions polaires, sont particulièrement touchées par le changement climatique. Les écarts de température y sont globalement deux fois plus importants qu'ailleurs, les glaciers fondent à vue d'œil et le débit des fleuves en aval se réduit progressivement. En conséquence, on observe une remontée générale de certaines espèces, à la fois en altitude et en latitude.

Le thème de la Journée internationale de la montagne 2021 est le tourisme durable en montagne. Les montagnes ont longtemps été considérées comme des zones fascinantes, mais aussi dangereuses et imprévisibles, qui inspiraient la crainte. En Europe, c'est au 18ème siècle que les Alpes sont devenues une destination pour la classe aisée dite « de loisirs », laquelle a contribué au premier boom du tourisme alpin dans la seconde moitié du 19ème siècle. Après une période de déclin due aux deux guerres mondiales et à la Grande Dépression, le tourisme alpin a connu un deuxième boom grâce à la richesse croissante des populations des pays environnants. À l'origine, le tourisme de montagne se limitait aux mois d'été et on considère que le début du tourisme hivernal remonte à 1864, lorsqu'un hôtelier de Saint-Moritz a invité ses clients estivaux habituels à passer l'hiver.

Les Alpes, bien qu'elles ne soient pas la plus grande des chaînes de montagnes, n'en sont pas moins la première destination de montagne au monde en raison de leur situation géographique idéale en Europe occidentale. Chaque année, les Alpes reçoivent plus de 120 millions de touristes. On y dénombre plus de 300 stations de montagne, disposant de plus de 5 millions de lits, réparties à travers tout le massif. Le secteur touristique y représente un pan important pour l'économie. Il compte pour un cinquième du produit intérieur brut des régions alpines et y procure de manière directe ou indi-

recte un emploi à un actif sur quatre. Le tourisme hivernal génère désormais des impacts environnementaux importants : urbanisation, déboisement et augmentation de l'érosion, détournement de ressources en eau pour la neige artificielle, dérangement de la faune à une période critique de l'année, destruction de la flore. Enfin, les sports d'hiver impliquent des déplacements motorisés aux impacts significatifs. Des initiatives fleurissent en peu partout afin de rendre ce tourisme plus durable. La mobilité douce, les énergies renouvelables ou l'emploi de matériaux de construction écologiques font partie de l'équation qui doit permettre d'assurer l'avenir du tourisme alpin.

Les principes du développement durable ne concernent pas que la dimension environnementale mais aussi les dimensions économiques et sociales. Pour les montagnes, le tourisme est un élément déterminant à cet égard. Les obstacles au développement, à savoir le climat, la topographie, la nature sauvage et l'éloignement, sont aussi un des attraits majeurs de la montagne pour les touristes. Le tourisme est un pilier économique dans certaines régions, créant emplois et opportunités commerciales. Le tourisme peut assurer la prospérité de certaines zones défavorisées et leur offrir la possibilité de diversifier leurs moyens de subsistance. Le tourisme dans les régions de montagne peut également permettre de préserver des patrimoines culturels uniques, et ainsi assurer le volet sociétal du développement durable. De nombreuses destinations de montagne possèdent une richesse culturelle qui se maintient par la transmission et la préservation des traditions, de l'histoire et du savoir-faire. Le défi du tourisme durable en montagne consiste donc à trouver le bon équilibre voire la mise en synergie de ces dimensions économiques, sociales et environnementales.

En partenariat
avec

viteos
toutes vos énergies

LA NEUVEVILLE

La Tour de Rive



personnages et le public dans tous les états... Et notamment celui de la franche rigolade!...

Mesures Covid :

Veillez-vous référer aux dernières prescriptions fédérales et cantonales pour l'accès aux salles de spectacle.

Supplémentaires par la Troupe de Rive avec la pièce de théâtre «La porte d'à côté»

Vendredi 17 et samedi 18 décembre 2021 à 20h30

Suite à la très bonne affluence des 2 premières représentations et à la demande du public, la Troupe de Rive vous propose 2 nouvelles dates pour déguster cette comédie sentimentale drôle moderne et enlevée de Fabrice Roger-Lacan.

Sur le thème courant et éprouvé mais jamais épuisé du «tout les oppose, mais ils vont finir ensemble», Stéphanie Frochaux et Nicolas Harsch vont mettre leurs

Comité CTTR



La Troupe de Rive
Supplémentaires

Vendredi 17 décembre 2021 à 20h30
Samedi 18 décembre 2021 à 20h30

LIGNIÈRES

Les aînés de Lignières étaient de sortie le 8 décembre



Ce jour-là, la course des aînés 2021 a débuté à 7h30 sous un temps à ne pas mettre un chat dehors. Et pourtant nous étions plus de vingt à braver la pluie et la neige dans l'intention de découvrir une partie de notre Suisse en noir et blanc.

Le voyage nous a emmenés au loin et j'avais le temps de compter le nombre des années de toutes ces personnes de plus de 70 ans. Calculez : 25 aînés de 70 ans et plus font entre 1750 à 2000 ans d'existence. Mais je ne suis pas parvenu au bout de mes réflexions car la pause-café était annoncée sur le parcours de notre excursion.

Ensuite, le chauffeur de notre immense car nous a conduits au musée Ramseier, à Sursee, où nous avons tous dégusté divers jus de pommes du terroir national. Avec chacun une pomme dans la main, nous avons posé pour la photo souvenir figurant maintenant dans ce journal.

Puis un dîner nous attendait à Willisau au restaurant Da Fusco. Je tairai l'énoncé du repas pour ne pas donner des envies de gourmandises aux habitants de Lignières.

C'était un brin délicieux. Puis nous sommes remontés dans le car pour une digestion méritée jusqu'à destination de la fabrique de biscuits Kambly, à Trubschachen. Là il était libre à chacun de faire des achats pour les cadeaux de Noël ou pour remplir les armoires de la cuisine.

Au retour par l'Entlebuch, puis par l'Emmental, nous n'avons aperçu que quelques fermes typiques alors, comme pour l'aller, j'ai repris mes calculs : au nombre d'âges des 25 aînés présents, je devais ajouter les ans de nos trois accompagnants venus nous encadrer jusqu'à l'arrêt à Lignières. Hélas mon raisonnement n'a pas tenu la route car ni Cathy, ni Sandra, ni Hans-Christoph n'ont mentionné leur âge, peut-être par discrétion.

Evidemment, un remerciement chaleureux est adressé à la Commune de Lignières, aux trois accompagnants, au chauffeur du car, pour leur implication dans cette course, et à chaque participant pour la bonne humeur qui s'est propagée durant toute cette journée.

Un participant : Georges Jaccard

Brass Band l'Avenir Lignières

Concerts de Noël

Direction : Cyril Perrenoud

Le samedi
18 décembre 2021 à 19h30
Temple de Lignières

Le dimanche
19 décembre 2021 à 17h00
Blanche Eglise
La Neuveville

Entrée libre - collecte
Certificat COVID obligatoire

Pour le samedi :
Après concert au local de répétition
Fondue au fromage ou sandwichs




Maribel

Découvrez votre nouveau salon de coiffure à St. Blaise

Horaires du mardi au vendredi 9h à 18h
Horaires samedi de 8h à 12h

Rue de Vignier 1 - 2072 Saint-Blaise - 032 753 14 12



LA TÈNE

40 enfants ont émerveillé les spectateurs lors de 3 soirées merveilleuses !



Ce qu'ils étaient magnifiques ces enfants, tous habillés de noir sur la scène de l'Espace Perrier de Marin. Ces 3 soirées des jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021, ont attirés près de 400 personnes. Parmi ces enfants tout de noir vêtu il y avait une jeune fille de 15 ans habillée autrement. C'était le personnage principal de cette «Boîte mystérieuse», «Billy»!

Accompagné de musiciens talentueux, Jean-Claude Léonard, Emiliano Grisoni, Christophe Huguenin dirigé par Mélanie Trachsel qui dirigeait et chantait à tue-tête chaque chanson, les jeunes s'en sont donné

à cœur joie. Il y avait bien sûr la Chorale des Jeunes Chanteurs de Marin accompagné par ceux de la Côte et du Bas-Lac!

Ces jeunes heureux et peureux de chanter pour certains, la première fois devant du public, ont fait de cette «Boîte Mystérieuse» écrite par Mélanie Trachsel qui a complètement composé les chansons et Dania Girolami qui a fait la mise en scène, un véritable triomphe.

Le spectacle s'ouvre sur le grenier de la grand-maman de Billy. Le personnage le fouille et il découvre la boîte mystérieuse. Celle-ci l'amène dans la première situation, où il se

retrouve en plein New York. L'argent prolifère, le travail fatigant et la pression se fait ressentir. Billy est abasourdi par ce mode de vie. Il est perdu et désespéré, il va donc reprendre la boîte. Elle va l'emmenner cette fois-ci, dans une somptueuse nature qui va lui redonner le goût de vivre.

Après l'entracte, le protagoniste se retrouve en plein milieu d'une guerre par l'ouverture de la boîte mystérieuse. Il rêve d'un monde meilleur et il veut faire changer les choses. Pour la dernière fois, il va reprendre la boîte en main pour débarquer dans une usine de marionnettes qui va le questionner sur qui veut-t-il devenir?

En recherchant dans ses souvenirs toutes les belles choses vécues avec sa famille et ses amis, Billy comprends que la vie est faite de choix et

de situation, qui le forge et l'amène à être essentiel dans ce monde et à espérer de vivre une vie meilleure.

Alors inutile de dire les flots d'applaudissements qui ont accompagnés les deux protagonistes de ce spectacle, les enfants scandant les noms de Mélanie et Dania!

Dès lors, si ce spectacle vous a plu et que vous voudriez vous inscrire aux «Jeunes Chanteurs de Marin», voici l'adresse: www.jeunechanteurs.ch ou l'adresse e-mail: info@jeunechanteurs.ch

Merci à vous pour ces 3 merveilleuses soirées.

RS

Photos : Celia Walmsley



CRESSIER

Repas de Noël des aînés

Tant ravis et choyés par des bénévoles si serviables, les aînés de Cressier présents au repas de Noël, ont témoigné par de forts applaudissements leur joie et leur gratitude à leurs aimables serveurs.

Samedi dernier, peu encourageantes étaient les dernières nouvelles sur la crise sanitaire, peu rassurés quelques seniors se sont désistés à la dernière minutes, pas de salle comble au centre protestant, mais quand même 65 convives étaient réunis autour des tables délicatement dressées, placées à distance, et qui s'étiraient entre la crèche et le sapin illuminé. Perdue, car nouvelle au village, une invitée a été chaleureusement accueillie à une table, belle fraternité! D'autres se sont regroupés, reflet des habitudes prises au cours des ans. Dans l'ambiance chaleureuse des

retrouvailles, dès l'apéro servi, on s'est dit «santé» les conversations ont repris de plus belle, «à cause de ce virus, on n'a plus de fête, on ne se voit pas beaucoup, quel plaisir d'être là». Soudain les voix se taisent à l'écoute de Frédéric Hamman, pasteur dans l'E2L, venu rappeler le vrai sens de Noël ajoutant au passage une précision sur l'origine des noms donnés au rédempteur, Dieu, Jésus-Christ, Sauveur, Alpha et Omega, cette paire de lettres qui couvre l'alphabet grec, est un symbole chrétien qui signifie la présence du Christ au cœur du monde... à méditer!

Retour sur la brigade de cuisine, qui déjà tôt était aux fourneaux à la Croix Blanche, sous la houlette du Chef, et concoctait le menu du jour: saucisson brioché sur salade de doucette (offert par la Croix-Blanche) - ragoût de veau, pomme mousseline, jardi-



nière de légumes, sauce grand'mère - étoile glacée! Mis en appétit, les invités se sont régalés, c'était «délicieux» par plaisir ils ont demandé quelques extras! Le repas s'est terminé par le service café accompagné des douceurs confectionnées par les bénévoles. La bonne humeur installée s'est poursuivie par un Voici Noël, chanté à l'unisson à l'aide du feuillet, et qui a réchauffé les cœurs.

Mais que serait le repas des seniors sans l'équipe de bénévoles conduite par le trio Christelle, Dominique et

Benjamin? Déjà ensemble sur les bancs d'école, ces trois plaisantent et s'imaginent, à un âge avancé, réunis à l'image de leurs hôtes! Honneur à toutes les personnes engagées ce jour-là, à la cuisine, au service, à la préparation de la salle. Animées d'un esprit de bienveillance, heureuses d'apporter un peu de bonheur, se mettre au service des autres, ces aides sont si précieuses dans la communauté. Bonne année 2022 et bonne santé aux aînés!

GC



BUSCHINI

artisan peintre depuis 1964

Plâtrerie - Peinture - Plafonds suspendus
Revêtements de façades - Sablage

Buschini SA

Rue de Pébarreau 15
2001 Neuchâtel
www.buschini-sa.ch

Tél. 032 722 16 00

Fax 032 722 16 01

E-mail: adm@buschini-sa.ch

Landi

REGION NEUCHATEL

Route du Moulin 10

2087 Cornaux

Tél. 058 434 28 25

Fax 058 434 28 29

présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

CARROSSERIE **Pont de Thielle SA**

solutions en carrosserie

Zihlbrücke 5 | 3238 Pont de Thielle - Gals



présente
à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle
Année



Le Domaine Divernois vous souhaite
ses meilleurs vœux pour vos fêtes de fin d'année!

Retrouvez-nous au Vignoble 7 - 2087 Cornaux
ou sur www.crudecornaux.ch



REMERCE SA FIDÈLE CLIENTÈLE ET VOUS
SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

IMMOBILIER

SERVICES IMMOBILIERS

2074 MARIN

WWW.AJAIMMOBILIER.CH

SANDRINE JUNOD ANTUNES

T. 076 319 92 42

INFO@AJAIMMOBILIER.CH

Liberation du péricarde



Marche nordique santé



2022

Un souffle de légèreté au cœur de Soi

Tous mes meilleurs vœux pour vivre cette nouvelle année
dans la santé, la joie, la paix, l'harmonie et la voie du Coeur!



Merci à toutes les personnes que j'ai accompagnées
durant cette année sur leur chemin de Vie.

**Bon cadeau
d'une valeur
de CHF 20.-**
pour un RDV pris
en janvier 2022 !

Réservez dès
à présent pour
prendre soin de vous:

terravie.ch

079 617 29 11

René Thueler

Matériel de soudure depuis 1977
La Ronde-Fin 17- 2087 Cornaux

Vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année,
et bonne réussite pour 2022

R. RANTE Sàrl



Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

Ho ho ho,

En cette fin d'année 2021, le Bulcom vous remercie de votre fidélité et vous invite à découvrir les meilleurs vœux de tous ceux qui ont souhaité vous exprimer leur reconnaissance pour votre présence au fil des mois écoulés. Joyeux Noël à tous !

BULCOM



Nous vous remercions
pour la confiance que
vous nous avez accordée
et vous adressons nos
vœux les plus sincères
pour la nouvelle année.
Que vos projets
se réalisent et que 2022
vous apporte toute
la réussite que vous
méritez !

Espace Santé

Astrid Matthey-Gubser
Ruelle A. Jeanhenry 6
2074 Marin
032 754 15 15
www.ChezAstrid.ch

Massage classique et sportif
Drainage lymphatique selon Vodder
Réflexologie et Reiki
Acupuncture
Sauna et Sanarium

vous remercie
de votre fidélité
et vous présente
ses meilleurs souhaits
pour l'An Nouveau

NOUS VOUS SOUHAITONS
UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNÉE 2022

Peinture • Papiers peints
Rénovation de façades
Parquets flottants
Location déshumidificateurs

CHRISTIAN PARIS



Chemin des Peupliers 4
2074 Marin-Épagnier

Tél. : 032 753 61 26
Mobile : 079 611 69 89
e-mail : paris.peinture@net2000.ch

Storrer Automobiles GARAGE-CARROSSERIE

storrerautomobiles.ch

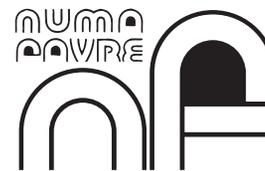
2087 Cornaux

Nous vous remercions de votre fidélité,
et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes
et une excellente année 2022



Movement that inspires

carrosserie suisse



La Ronde-Fin 7 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 12 14

remercie sa fidèle clientèle
de la confiance témoignée
et lui présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2022



LEUTWILER 
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Rue de Neuchâtel 14 • 2072 Saint-Blaise
Tél. 032 757 20 23
contact@leutwilersa.ch
www.leutwilersa.ch

CONCEPT *Meilleurs vœux pour 2022*
CRÉATION
— SALON DE COIFFURE —
PASCALE, MAUD, JESSIE
Auguste-Bachelin 1A • 2074 Marin
Tél. 032 753 43 39

GARAGE AUTOVOLT Sàrl
Plage 2a Saint-Blaise
*Christian Masini et ses collaborateurs
présentent à tous leurs clients et amis des vœux pour une bonne et heureuse Nouvelle Année*

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

 **SAMBIAGIO**
Style S.A.
Courtes-Parties A7 • 1588 Cudrefin
Tél. 026 301 38 56
www.sambiagio-style.ch

 **ACC VEHITECHNIQUE**
voitures neuves
plus de 30 marques

- Vente
- Reprise
- Entretien
- Réparation

PRIX IMBATTABLES

Toute notre équipe vous remercie de votre fidélité et vous souhaite de Belles Fêtes de Fin d'Année

Toute l'équipe de l'école pomme d'happy vous souhaite de belles fêtes de fin d'année



ÉCOLE PRIVÉE

Plâtrerie Peinture
Yves BIANCHISA Fondée en 1900

Pommier 5
2000 Neuchâtel

Tél. 032 724 20 40
yvesbianchisa@bluewin.ch

COIFFURE

Rue de Soleure 12
2072 Saint-Blaise

Peppino

présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année

Bruno & Gilles Rizzolo SA
Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations
2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année



**MUTTNER
MENUISERIE**

MUTTNER MENUISERIE ÉBENISTERIE
Ville en Bise 7 | 2525 Le Landeron

RÉNOVATIONS | TRANSFORMATIONS
CHARPENTE | FENÊTRES | PORTES
CUISINES | VOLETS | STORES

T. 078 773 26 06 | e.muttner@bluewin.ch
www.muttner.ch

*A l'approche des Fêtes et à l'aube de la nouvelle année,
nous vous présentons nos meilleurs vœux.
Prenez soin de vous.*

Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques

Helder Fernandes

032 725 29 79

Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

eli10
L'énergie littorale

**JOYEUSES FÊTES
ET BONNE ANNÉE 2022,
REPLIE D'ÉNERGIE !**

Rue du château 17 info@eli10.ch www.eli10.ch
200 Bevaix 032 720 20 20 Bureaux fermés du 23 décembre 12h au 2 janvier

**LION
D'OR**

Bonnes Fêtes
à tous nos clients,
amis et connaissances

rue Auguste-Bachelin 6
2074 Marin-Epagnier
Tél. 032 753 16 61



**Dimitri Engel
Vins**

*présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année*

**CARAVANES
SCHULTHESS SA**



T +41 32 753 80 80
F +41 32 753 80 85

Rte de Soleure 9
2072 St/Blaise NE

schulthess@schulthesscaravan.ch
www.schulthesscaravan.ch

Stoppa Fils SA

PLÂTRERIE - PEINTURE

Neuchâtel - Lignières - Marin
Tél. 032 730 30 90



vous remercier de votre fidélité
durant l'année écoulée et
vous souhaite ses meilleurs vœux

SERVICE DE RAMONAGE

René Schwab
Maître-ramoneur
La Ronde-Fin 13
2087 CORNAUX
Tél. 032 757 65 73
schwab.ramo@bluewin.ch



Garage du Bequet

*présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année*


votre éco-constructeur



Toute l'équipe Marti arc jura vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année et vous
présente ses meilleurs vœux pour 2022 !

www.martiarcjura.ch



BARBEN Sàrl
Travaux agricoles & communaux
Le Roc 20, 2087 Cornaux
Mobiles 079 611 68 90 ou 079 501 07 10

*vous remercie de votre fidélité et vous
présente ses meilleurs souhaits
pour l'An Nouveau.*



BRALINA
remercie ses clients et vous
souhaite des Joyeuses Fêtes
Broderie - Personnalisation de textiles

Liliana Braz
078 973 23 16
Info@bralina.ch
www.bralina.ch

Chemin du Coteau 35 • 2525 Le Landeron

2021 Avec vous, nous continuons de regarder le monde en face. Nous sommes bel et bien au temps des consciences, au temps du développement durable et de la responsabilité sociétale. C'est pourquoi depuis peu, nous sommes devenus une **EcoEntreprise**. Pour rester proches de vous, solidaires de l'avenir.

2022 Nous allons continuer de travailler d'arrache-pied pour construire une économie d'avenir. Avec la volonté de pouvoir toujours distinguer les battements du cœur parmi tous les bruits du monde. Si nous en avons l'autorisation, nous bâtirions pour vous une cathédrale, pour fabriquer de la croyance ! C'est avec cette belle promesse que nous formons nos vœux les meilleurs pour demain.



S. Facchinetti SA - Entreprise de construction
Gouttes-d'Or 78, CH-2002 Neuchâtel - T: +41 32 720 12 12
E: info@facchinettisa.ch - www.facchinettisa.ch

GARAGE DU COLLÈGE

S. Kobel et ses collaborateurs
Rue Auguste-Bachelin 13 • 2074 Marin
*vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année*

HARMONY COIFFURE Nadia Mannino

Cornaux
*adresse à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année*



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

remercie sa fidèle clientèle de la confiance témoignée
et lui présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022

Boucherie V. Fleury

Spécialités: **Chinoise fraîche**
Saucisses sèches maison

2523 Lignièrès
www.vfleury.ch - 032 753 08 13

ACTION DU 23 et 24 DECEMBRE

uniquement

CHINOISE DE BŒUF 5.50/100g au lieu de 5.80

CHINOISE DE CHEVAL 4.80/100g au lieu de 5.10

CHINOISE DE POULET 3.60/100g au lieu de 3.90

CHINOISE DE WAPITI 4.60/100g au lieu de 4.90

Chinoise fraîche coupée à la main

et toujours nos foies gras cuit au torchon maison

Passer vos commandes au plus vite !



CORNAUX

La fête de Noël des aînés a repris son rythme traditionnel



Après l'annulation du Noël des aînés en 2020, les festivités de la Nativité des seniors ont à nouveau pu avoir lieu cette année. Bien sûr, selon les conditions sanitaires édictées par les autorités fédérales: la présentation du pass covid et le port du masque en circulant dans l'Espace ta'tou. Ainsi «dédouanées», 66 personnes ont pu jouir d'une salle décorée avec goût, y compris un majestueux sapin de Noël, autour de tables joliment garnies avec bougies et gâteries. Toute cette intendance était assumée par huit dames bénévoles du village et même de l'extérieur, tout comme le discret et très efficace service de boissons et du délicieux repas, sous la houlette d'Evelina von Gunten.

Le Conseiller communal Mario Clottu, senior invité, a salué l'assistance au nom des autorités corbonnetches et a souhaité la bienvenue aux «jeunes», et donc nouveaux «bénéficiaires» de cette fête. L'orateur a en outre convié à avoir une

pensée pour les malades et les patients à l'hôpital. Il a aussi invité tout un chacun à vivre pleinement et joyeusement ensemble, avec amis, connaissances et famille, cette période de l'Avent et de fêtes, malgré, peut-être, quelques passages à vide. Il a également évoqué cette période comme riche en moments privilégiés, teintés de valeurs telles que l'humanité et la solidarité. Un message de paix. Il a conclu en souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année à tous, tout en remerciant le staff qui a assuré le service. Hommage a également été rendu aux deux doyens, Ida Müller, 97 ans et Emile Richon, 91 ans, ainsi qu'aux couples du village ayant atteint les 65 ans de vie commune, et fêtant ainsi leurs noces de palissandre: Marie-Madeleine et Claude Tanner, Monika et Manfred Mundwiler, Wendy et André Taillard, Maria et Luciano De Pellagrin.

Le chant en tête

Le chœur d'enfants de Cornaux

est ensuite monté sur scène. Il est constitué d'élèves suivant des leçons de chant facultatives dispensées par Gérard Kottisch, enseignant de musique dans les écoles de l'Entre-deux-Lacs. Le chœur a présenté plusieurs chants avec enthousiasme et fraîcheur. Certaines parties étaient même mimées, pour le plus grand plaisir des spectateurs, qui n'ont pas été avare d'applaudissements.

Le chœur d'hommes a pris la suite, pour contribuer, comme à son habitude, au divertissement des aînés. Il a ainsi interprété plusieurs morceaux de son répertoire, allant droit au cœur du public. «Les trois cloches» de Jean Villard Gilles, avec les magnifiques solos de la voix claire de ténor du directeur du chœur, Evan Metral, a été tout particulièrement apprécié. Tout le

monde a ensuite entonné à l'unisson «Voici Noël». Quelle émotion! Invitation a d'ailleurs été lancée aux messieurs présents dans la salle de rejoindre le chœur d'hommes pour en venir en grossir les rangs. Avis aux amateurs!

Pour terminer, le pasteur Frédéric Hammann a mis en exergue le message du prophète Emmanuel (signifiant Dieu parmi nous) qui a annoncé plusieurs siècles avant la naissance de Jésus (signifiant le Sauveur) la venue de celui-ci. Ainsi, l'avènement du Christ serait loin d'être un événement fortuit, mais prévu par Dieu de très longue date pour sauver le monde, donc les humains. Noël ne serait ainsi que le début de ce sauvetage. Un Noël que le pasteur Hammann a souhaité béni pour toutes et tous.

WM



Debout de gauche à droite: Marianne Andrey, Ester Burgat, Laurianne Rollier, Irène Fontaine et Gloria Roller.

A genoux: Andrée Mottier, Isabelle Favre et Evelina Von Gunten.

Perdre du poids de façon régulière et avec plaisir



Commencez dès aujourd'hui!

- ✓ sainement
- ✓ sans avoir faim
- ✓ individuellement

ParaMediForm Neuchâtel
 Faubourg de l'Hôpital 3 | 2000 Neuchâtel
Tel 032 536 11 07
 neuchatel@paramediform.ch

Angela Pasquariello, Nutritionniste dipl. PMF

ParaMediForm
 Institut pour la santé, le bien-être et la perte de poids
 www.paramediform.ch/neuchatel

Leader du marché suisse depuis plus de 27 ans!
 Recommandé par les médecins!
 Premier entretien gratuit!

devenir mince • être mince • rester mince



ATELIER DU LAC

L'ATELIER DU LAC
 Serrurerie artisanale

Rue St-Maurice 9
 2525 Le Landeron
 Tél. 079 291 29 38
 info@latelierdulac.ch

La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE
DU 15 AU 23 DECEMBRE 2021

L'AUBERGE

1608

D'HAUTERIVE

Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Taboulé tiède de quinoa, légumes hivernaux
- 12.- Tarte fine de courge et copeaux de foie gras fumé
- 10.- Gravlax de perches, mesclun de salade

Plats

- 24.- Sauté minute de bœuf, billes de légumes, cubes de polenta
- 22.- Parmentier de veau, salade d'herbes
- 18.- Duo de panais : velouté aux noisettes, pavé grillé
- 21.- Filet d'omble, émulsion meunière, gaufre de pomme de terre

Desserts

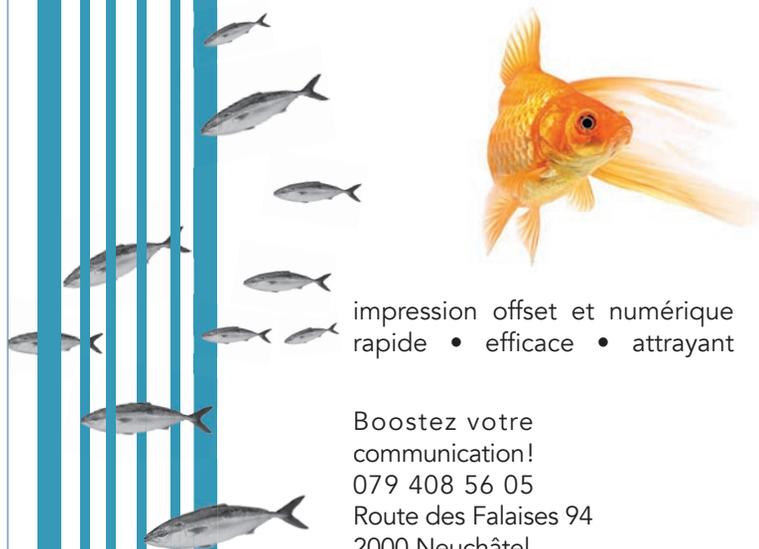
- 9.- Assiette de fromages
- 10.- Mousse au chocolat praliné
- 10.- Mille-feuille passion
- 10.- Feuille à feuille courge-cannelle

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE_HAUTERIVE
Lundi et mardi fermé - mercredi à samedi 12h00-14h00 et 19h00-23h00
Dimanche 12h00-15h00

messeiller

Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Toute l'équipe de Messeiller SA
vous souhaite de Belles Fêtes
de fin d'Année!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
079 408 56 05
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BULCOM



Tôlerie
Peinture
Jantes
Vitres teintées
Grêle

Carrosserie de Cornaux

Chemin des Nageux 7
2087 Cornaux
Tél. 032 757 17 37
c.cornaux@hotmail.com

Prenez votre alimentation en main

Je vous reçois à
mon cabinet
ou à distance



- Renforcer son immunité
- Rééquilibrer sa flore intestinale
- Faciliter la digestion
- Perdre du poids en douceur
- Retrouver la santé
- Soigner les intolérances alimentaires
- Apprendre à manger sainement



Cynthia Aeschlimann
nutritionniste
www.viafelicia.ch

Prenez rendez-vous par téléphone :
079 784 45 00

PENSEBÊTES



NOURRITURE & ACCESSOIRES
CHIENS, CHATS, PETITS ANIMAUX
Route de Soleure 1 · 2525 Le Landeron
www.pense-betes.ch · 032 535 27 72

L'ÉPICERIE CHLOÏA
VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE ET UN MERVEILLEUX NOËL
DANS LA DOUCEUR ET L'AMOUR . . .

LE MAGASIN EST OUVERT CHAQUE JOUR
SELON HORAIRE HABITUEL:
LUNDI - VENDREDI 07H30-19H00
SAMEDI 08H00 - 18H00

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR !
RUE DES LAVANNES 1 - 2072 ST-BLAISE
WWW.CHLOIA.CH - 079 905 62 53

CE WEEKEND

Animal
MA 21 et DI 26 déc.
SOS Fantômes : l'héritage
ME 22, DI 26, ME 29 déc. et DI 2 jan à 20h30
Encanto
DI 26 déc et DI 2 jan à 14h

LA SEMAINE PROCHAINE

Olga
MA 14 et DI 19 déc.
De son vivant
ME 15, VE 17, SA 18 et DI 19 déc.
à 20h30

A VENIR...

West side story
Bad lick banging or loony porn
Matrix resurrections
Tous en scène 2
www.cine2520.ch

NEUCHÂTEL

Vivre la magie de Noël malgré les restrictions sanitaires !

Les animations de fin d'année battent leur plein à Neuchâtel, et la magie de Noël reste présente malgré le contexte sanitaire. Depuis hier, le Marché de Noël du lac a rejoint le cortège des animations, comme la Plage de Glace à proximité, le Village de Noël, le Chalet du Nord... Et après une Saint-Nicolas qui a connu un plein succès sur tout le territoire communal, de nouveaux chalets répartis au centre-ville continueront d'animer les rues. De quoi poursuivre sur une belle lancée malgré quelques annulations d'événements dictées par la prudence face au regain de la pandémie.

Bougies parfumées, décorations de Noël, produits artisanaux : on trouve largement de quoi faire son bonheur en butinant dans les 24 chalets du Marché de Noël du lac qui

a pris place à proximité de la Plage de Glace jusqu'au 19 décembre. Une offre qui vient compléter celle du Village de Noël sur la place du Coq d'Inde, qui propose aussi nombre de jolis produits originaux.

Mais ce n'est pas tout: dès aujourd'hui, quatre chalets éphémères s'installent au centre-ville jusqu'au 24 décembre, au passage des Boucheries, près du Banneret, au nord du Temple du Bas et à la rue du Bassin. On y trouvera de quoi se réchauffer autour d'une boisson hivernale, de quoi déguster des produits du monde et s'informer sur les activités de diverses associations locales. A découvrir: les Marchés de l'univers, Sens Egaux, la Grappilleuse, l'association La Night, l'association Guinéennes, l'Amar et bien d'autres. Incontournable aussi, le stand de Neuchâtel Vins et Terroirs

face au Temple du Bas, qui donnera maintes occasions de déguster du vin et des produits du terroir, et de remplir son panier de beaux cadeaux!

Apéritifs et Silent Party annulés

Les restrictions sanitaires contraignent cependant les organisateurs à renoncer à certaines réjouissances. Les autorités communales ne pourront malheureusement pas organiser les apéritifs prévus avec la population de Valangin et de Corcelles-Cormondrèche les 16 et 17 décembre. Une décision en faveur de la prudence, au moment où le taux d'infection au coronavirus prend à nouveau des proportions préoccupantes. C'est aussi le cas de la Silent Party qui n'aura pas lieu non plus le 18 décembre afin d'éviter la propagation du virus par de trop grands rassemblements.

Les autres animations prévues au programme, «Le Coupable n'est pas loin», la fondue géante, «Ma lettre au Père Noël» ou le marché artisanal de Peseux sont pour l'heure maintenues, sous réserve de nouvelles restrictions décidées à l'échelon fédéral ou cantonal. Le Conseil communal demande à toutes et tous de continuer à se protéger et protéger les autres en respectant les règles sanitaires en vigueur. «Nous espérons que la situation sanitaire permettra de vivre la magie de Noël dans notre ville, de profiter des animations prévues et de soutenir nos commerçants et nos restaurateurs», a déclaré la présidente de la Ville, Violaine Bléry-de Montmollin.

Ville de Neuchâtel



Photo: SP



Photo: SP

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE

VENTILATION

CLIMATISATION

FROID

SANITAIRE

SERVICE



Une alliance parfaite



QualityNet Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Entretien de jardin

Chemin de Jardils 20 • 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch • www.qualitynet.ch

CORNAUX

Au Conseil général

Un cri du cœur pour soutenir les commerces du village

Le Conseil général était réuni, lundi soir 13 décembre passé, à l'Espace ta'tou, en séance ordinaire sous la présidence de Cédric Divernois, PLR. Au cœur du débat, le budget 2022 qui affiche un excédent de charges de CHF 112'000.00 au compte de résultats.

Budget 2022

Approuvé pour le PS par la voix de Lina Veliz Aguilar Schopfer, et pour le PLR, par celle de Cédric Baudet, le budget a été accepté à l'unanimité ainsi que le crédit lié de CHF 50'000.00 pour effectuer diverses études. Alexis Messerli, PS, s'exprimant pour la commission financière, a aussi donné un préavis positif pour l'acceptation du budget,

Le porte-parole PLR a, toutefois, déclaré que son groupe s'est interrogé sur la situation financière de la commune constatant que le ratio de dette brute par rapport au revenu est mauvais. Il ajouta: «*Nous sommes clairement dans les mauvais élèves du canton*». Il rappela les propos qu'il avait tenus lors de la séance du 14 décembre 2020. Il suggérait l'établissement d'un plan financier par projets avec les bénéfices relatifs aux ventes des terrains, avec les impôts estimés mais aussi avec

les dépenses induites et les coûts cachés. Un tel plan pourrait servir de feuille de route pour la conduite de la commune et pour l'orientation de nouveaux projets.

Lors de l'examen de chacun des chapitres, le Conseil communal a répondu à satisfaction à des questions relatives à des travaux effectués dans la maison de commune, à la reprise, par Viteos, de la fonction du fontainier, tâche abandonnée par la Commune du Landeron. Cette fonction consiste notamment à s'assurer de l'approvisionnement en eau et de sa qualité. Suzanne Staub, PS, s'est interrogée quant à l'absence d'un montant affecté à l'achat de cartes journalières des entreprises de transports publics. La commission «environnement» sera chargée d'établir une proposition pour remédier à cette lacune.

Dans la foulée, le Conseil général a aussi pris acte du rapport du service intercommunal des travaux publics, TP2C et il a décidé de laisser ouvertes les motions relatives à la préservation du bâtiment de la vieille Forge et à l'étude de faisabilité pour l'extinction de l'éclairage public de 00h30 à 05h00.

Communications
du Conseil communal

- Claudine Salzmänn Silva, en charge de l'aménagement du territoire, a fait le tour de ses dossiers: plan de quartier Clos-Saint-Pierre, le permis va être sanctionné, reste encore à traiter les oppositions; les Nagrets, le Conseil communal n'a plus de nouvelles du promoteur; Landi, le Conseil communal attend le préavis du Service de l'aménagement du territoire SAT; le Clos, le dossier est bien pris en mains par les promoteurs; une discussion très constructive a eu lieu avec le SAT.
- Olaf Makaci, en charge des services industriels, a confirmé qu'une séance de la commission «environnement» aura lieu d'ici mi-janvier prochain pour traiter de la motion relative à l'éclairage public.

- Jean-Maurice Cantin, en charge du cimetière, a déclaré qu'un automobiliste avait, le 7 décembre passé, heurté et démolit l'angle sud-ouest du mur du cimetière. L'assurance RC de son véhicule prendra en charge la réfection. On a entendu une voix sortir des rangs de l'assemblée dire: «*Personne ne s'est échappé!*»

Soutenir les commerçants
du village

En fin de séance, Suzanne Staub, PS, et Jean-Luc Decrevel, PLR, ont engagé le Conseil communal, ainsi que les citoyens et citoyennes, à soutenir le commerce local qui est appelé à faire face à la crise sanitaire et aux fouilles ouvertes dans la localité. «*C'est à nos habitants et habitantes à jouer le jeu*» a clamé Pierre Staub, PS.

CZ

ENTRE-DEUX-LACS

Se vider et se laisser remplir

Dans l'agitation des fêtes et des règlements, entre espoir de se rencontrer et déception possible, n'oublions pas que l'essentiel n'est pas là, mais dans la venue de Dieu dans notre monde à Noël, dans la naissance d'un tout petit enfant. Il est venu partager et porter avec nous joie et chagrin, déception et espérance. Il est là, dans nos silences désirés, comme dans notre solitude pesante.

Il est venu déposer une paix profonde en nos cœurs. Pour la recevoir, je vous invite à prendre un temps de silence, de contemplation, un temps accompagné de lumière et de beauté, de prière ou d'écoute intérieur, un temps pour s'arrêter, deux

minutes ou deux heures, un temps de plénitude!

Et pourquoi pas entrer dans une église, non pour écouter un sermon, mais pour écouter l'infini de l'amour de Dieu qui s'insinue en notre cœur, sa paix qui vient s'y installer. Le Temple de St-Blaise est ouvert pour cela du 20 au 23 décembre, de 17h30 à 19h30. Fenêtre de l'Avent le 20 décembre devant le Temple.

Je vous souhaite de vivre encore, chacun, chacune, un beau chemin vers Noël, et des fêtes portées par la joie de l'inattendu qui s'invite, de la joie qui naît mystérieusement en nos cœurs. D'avance: JOYEUX NOËL

Delphine Collaud

LE LANDERON

Sur la route de l'Eter

Une voiture a fait un tonneau

Info route a annoncé que la route Lignièrès - Saint-Blaise a été fermée pendant deux heures, samedi 11 décembre passé, vers 11h30, en raison d'un accident dans le secteur du lieu-dit la Métairie du Milieu.

Les faits ont été relatés par la Police neuchâteloise. Roulant en direction de Saint-Blaise, l'automobile d'un habitant de Lignièrès glissé sur

la chaussée avant de heurter une borne.

Sous l'effet de choc, la voiture a fait un tonneau avant de se retrouver sur ses quatre roues sur le bas-côté de la route. Après avoir été désincarcéré, le conducteur a été transporté en ambulance à l'hôpital Pourtalès.

CZ

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Redaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable communication: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05,
huber@bulcom.ch

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch



Merci pour votre **confiance**

Nous avons tous les ingrédients pour une transition énergétique réussie.

Nous restons à vos côtés en 2022 pour tous vos projets écologiques.

Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

viteos



Centre Arts & Bien-Être

Pil'Life Danse

Danses-Pilates-Yoga

Nous vous souhaitons de très belles Fêtes de fin d'année !

Lucie 078 862 84 35
Mélanie 076 783 48 40
info@pillife-danse.com



Pilates, Yoga & Co

Centre Arts & Bien-être

Centre Arts & Bien-Être Pil'Life Danse
Champs-montants 12B, 2074 Marin NE
www.pillife-danse.com

Dans le vent de l'actualité

Temps de l'Avent

Sapins, biscuits et budgets communaux

Dans la période qui précède la fin de l'année apparaissent les sapins de Noël, les biscuits et, nettement moins visibles de tout un chacun, les budgets établis par les conseils communaux et leur administration.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion des communautés locales auxquelles nous appartenons. Il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises dans l'année à venir.

Les communes sont tenues par la « loi sur les finances de l'Etat et des communes », abrégée par le barbarisme LFinEC, d'établir un budget en ces termes : L'exécutif élabore chaque année un projet de budget qu'il présente au législatif, budget qu'il arrête avant le 31 décembre de l'année qui précède le nouvel exercice. »

Les budgets communaux sont beaucoup plus complexes que les budgets de ménage. Ils sont contenus dans un document établi par les administrations communales. Ils dépassent généralement la centaine de pages. Ils sont à la fois un acte de prévision pour évaluer les recettes à encaisser et les dépenses à faire pour l'année à venir et un acte d'autorisation pour permettre au conseil communal d'engager les dépenses. Votés par les conseillers généraux, ils ne sont pas soumis au référendum.

Le Bulcom nous vaut le plaisir de relater les débats des conseils généraux de Saint-Blaise, de Cornaux et de Cressier et, partant, de recevoir un exemplaire des budgets établis par les conseils communaux de ces

trois localités. S'il est vrai qu'ils sont établis sur la base d'un plan comptable imposé par l'Etat, travail simplifié aujourd'hui par l'informatique, il faut saluer la haute qualité de ces documents. Un coup d'œil sur les sites internet des autres communes de notre région nous permet de tenir des propos analogues pour Hauterive, La Tène, Enges, Le Landeron et Lignièrès.

Le chapitre des comptes de résultats détaillés permet de trouver des aiguilles dans des tas de foin ». On en veut pour preuve trois exemples piqués dans les centaines de rubriques des budgets 2022 des trois communes précitées : A Cornaux, « les habitants paieront chacun 10 centimes pour les secours dans les domaines ferroviaires et de l'aviation ». A Cressier, « le coût de l'entretien des routes augmente de CHF 2'000.00 car il faut remplacer les piquets à neige. » A Saint-Blaise, « CHF 38'000.00 sont devisés pour la réfection du chemin du bas de cimetière criblé de nids de poules. »

Les budgets communaux soumis en ce temps de l'Avent aux conseils généraux permettront aux conseils communaux d'assurer une fine gestion en 2022. Comme on le voit par l'exemple susmentionné, cette gestion peut aller jusqu'à permettre aux défunts, sur le chemin de leur cimetière, un dernier voyage ... nettement moins cahoteux !

Claude Zweiacker